

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne
CANADA ET ETATS-UNIS \$5 00
UNION POSTALE 8 00

Édition hebdomadaire
CANADA \$1 00
ETATS-UNIS 1 50
UNION POSTALE 2 00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION: Main 7461

RÉDACTION: Main 7460

LA DÉMARCHE DE L'ALLEMAGNE

Espoirs de paix — Obstacles probables

La note de l'Allemagne est l'événement politique le plus considérable qui se soit produit depuis le début de la guerre. Pour la première fois, l'une des coalitions lance une invite directe et officielle à l'intervention des neutres en faveur de la paix. C'est l'ouverture par où le bon sens et la raison de l'humanité finiront par passer afin de lier les mains des forcenés qui s'acharnent à pousser les peuples à la mort.

Que cette démarche s'inspire de motifs intéressés, c'est clair. L'Allemagne a tout intérêt à faire établir les conditions de la paix au moment où ses armées et celles de ses alliés dominent encore la situation militaire. Et cette situation, quoi qu'on en dise, se trouve notablement fortifiée dans son armature économique par la possession des fertiles plaines et des sources de pétrole de la Roumanie. Les puissances du Centre ont un égal intérêt, plus indirect mais non moins puissant, à se poser devant l'opinion mondiale comme les protagonistes de la paix et à rejeter sur leurs ennemis la responsabilité d'une guerre à outrance.

Les pays de l'Entente se doivent à eux-mêmes, ils doivent à l'humanité tout entière dont ils s'affirment les défenseurs, de ne pas permettre à l'Allemagne de gagner contre eux cette audacieuse partie. Le meilleur, le seul moyen de préparer une paix vraiment honorable et solide, c'est de prendre l'Allemagne au mot et de la mettre en demeure de formuler ses propositions. Si ces propositions sont inacceptables, les pays de l'Entente seront en mesure de le démontrer et d'annoncer leurs propres conditions. Les puissances neutres et l'opinion du reste du monde pourront alors départager les prétentions rivales et offrir à tous les belligérants un terrain d'accord équitable, d'où il deviendra fort difficile de s'écarter. Les apôtres de la haine et de la violence ont beau faire, les droits de la conscience, de la justice et de la raison, et, à leur défaut, le simple instinct de conservation des peuples, finissent toujours par l'emporter sur les passions sauvages. La justice et la miséricorde de Dieu sont plus puissantes que la perversité des hommes et empêchent que le monde ne devienne un enfer.

Naturellement, les partisans de la guerre à outrance vont tout mettre en jeu pour faire avorter les chances de paix. En Allemagne, heureusement, le parti des junkers semble perdre chaque jour du terrain. Leurs efforts pour renverser le chancelier ont été vains. Ils n'ont pas réussi davantage à remettre en place l'amiral von Tirpitz. Les manifestations socialistes en faveur de la paix ont évidemment été autorisées par le gouvernement afin de préparer les voies à la note du chancelier.

Par contre, en Angleterre, la faction jingo se montre plus arrogante que jamais. C'est le jeu de bascule que nous avons signalé à plusieurs reprises. Les journaux de la clique Harnsworth, qui ont tant fait pour provoquer la guerre, hurlent qu'il ne saurait y avoir de paix avant que l'Allemagne ne soit pulvérisée. Le *Daily Chronicle*, qui passe non sans raison pour refléter la pensée personnelle de M. Lloyd George, déclare que l'Allemagne doit, pour obtenir la paix, livrer toutes ses armes, sur terre et sur mer.

Cependant, le *Daily News*, organe des meilleurs éléments libéraux, soutient que "les Alliés doivent formuler les termes de la paix qu'ils seraient prêts à conclure. Ils rejeteraient ainsi sur l'Allemagne la responsabilité du refus ou de l'acceptation." Cette attitude raisonnable sera-t-elle celle du nouveau ministère? Ce n'est guère à espérer. Couvé sous l'aile de la faction jingo, le cabinet Lloyd George est nettement tory et impérialiste. L'homme d'Etat brillant et passionné qui le dirige, d'ancien radical qu'il était, achève de compléter son cycle et de mériter la succession des deux Pitt et de Disraeli. Le correspondant anglais de la *Tribune* (de New-York) affirme que "de sa décision dépend l'avenir de l'Europe." Il y a là une légère exagération; mais il est certain que le "dictateur" va exercer une influence importante, sinon décisive, sur la politique des Alliés. Et il est fort à craindre que cette influence ne soit pas favorable à la paix. Tout porte M. Lloyd George vers la guerre à outrance: sa fougue naturelle, l'ardeur du néophyte qui a brûlé ses anciens dieux pour adorer une idole nouvelle, l'ambition où il se meut depuis qu'il est devenu l'instrument le plus agissant de la faction jingo, enfin, et surtout, la situation exceptionnelle où se trouve l'Angleterre.

De tous les pays en guerre, la Grande-Bretagne est celui qui, jusqu'ici, a le moins risqué et le plus profité. Un Américain éminent, intimement lié à l'Angleterre et à la France par ses origines, ses sympathies et ses relations professionnelles — il est virtuellement aux Etats-Unis l'avocat des gouvernements français et anglais — M. Coudert déclarait, l'autre jour, à New-York, qu'après la guerre l'Angleterre posséderait l'armée la mieux organisée de l'Europe. On ne saurait mieux marquer la disproportion des sacrifices. Et ce qui accentue le contraste, c'est que l'Angleterre a réussi à faire porter une notable partie de son moindre fardeau par le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique-Sud et l'Inde. C'est autant de moins qu'elle a mis et mettra au feu.

D'autre part, ses financiers et ses négociants s'approprient à profiter le plus largement possible des conditions d'après-guerre. Ils veulent rester les courtiers, sinon les pourvoyeurs de l'Europe émergente de ses ruines. Ils veulent aussi demeurer les maîtres de l'Océan. Pour cela, il faut anéantir la rivalité industrielle de l'Allemagne et, si possible, sa flotte de guerre. Qu'une grande victoire navale assure à l'Angleterre l'objet véritable pour lequel elle se bat; et l'on entendra beaucoup moins parler en Angleterre de la nécessité d'anéantir l'Allemagne afin de sauver les libertés du monde.

Du point de vue de ceux qui pensent que l'Angleterre a le droit de soumettre l'univers entier à sa domination économique, le refus de se prêter à toute proposition de paix est naturel et justifiable. Mais cette attitude ne peut guère se concilier avec l'opinion de ceux qui prétendent que l'Angleterre lutte principalement pour le salut de la Belgique et des petites nationalités opprimées, pour une paix durable et pour le triomphe de la liberté et de la démocratie.

Le devoir de ceux qui s'intéressent sincèrement au sort de la Belgique — et ils sont nombreux, même en Angleterre — c'est de travailler ardemment à obtenir par une paix prompte la libération de cet infortuné pays. En supposant que l'armée franco-anglaise puisse un jour percer définitivement les lignes allemandes de l'Ouest et reconquérir par la force des armes le territoire de la Belgique, ce succès ne s'obtiendra qu'au prix d'efforts inouïs dont chaque pouce de terre belge portera la trace sanglante et fumante. Les ruines de Verdun et la Galicie dévastée sont là pour démontrer ce que veut dire le passage des armées, amies ou ennemies, sur un territoire pris et repris de tranchée en tranchée.

Ce qui est vrai de la Belgique l'est également de la Pologne, de la Serbie, de la Roumanie, de la Grèce. Il paraît évident que le territoire de ces malheureux pays, si souvent sacrifiés à la cupidité, à l'ambition et aux infâmes calculs de leurs grands voisins, manipulateurs sans scrupules de "l'équilibre européen", va subir de plus en plus le poids et les désastres des opérations de guerre.

Sans doute, la France, l'Angleterre, la Russie et l'Italie ne sont pas tenues d'accepter des conditions de paix contraires à leurs légitimes intérêts aux seules fins de sauver la Belgique et les autres petits pays labourés par la guerre. Mais du moins ont-elles l'obligation de ne pas rejeter toute chance raisonnable de faire cesser le martyre de leurs "protégés". L'Angleterre surtout, qui s'est proclamée si hautement, dans cette guerre, la protectrice des opprimés, la libératrice des petites nationalités, — sauf, bien entendu, l'Irlande, — l'Angleterre est plus particulièrement tenue de ne pas infliger un trop sanglant démenti à ses professions d'humanité.

Espérons que la note du *Daily News* va s'affirmer davantage et fortifier l'action de ceux des Anglais qui, vraiment patriotes et vraiment humains, n'ont cessé de protester contre les exigences du jingoïsme. C'est l'éternel honneur de l'Angleterre, et ce qui lui vaut le pardon de bien des crimes, d'avoir toujours donné l'exemple d'une minorité courageuse, luttant à tout risque et sans relâche contre l'arrogance de ses chefs ou les

brutales passions de la foule. Souhaitons que cette minorité l'emporte bientôt et réussisse à faire prévaloir les conseils de paix en Angleterre.

Mais l'obstacle le plus sérieux, c'est la Russie. La *Gazette*, en analysant la situation créée par les propositions de l'Allemagne, disait, hier, avec beaucoup de justesse: "Only a beaten down Russia could be expected to accept the proposals regarding the constitution out of her territories of two kingdoms, Poland and Lithuania, which would take from her some of her wealthier provinces along and back from the Baltic Sea. And it was only the other day that M. Trepoff, the new prime minister at Petrograd, announced that Russia's purpose was to get possession of Constantinople, and that the other Entente Allies were pledged to aid her in gaining her ambition."

On voit que la *Gazette* n'ajoute guère de foi au désir de la Russie de reconstruire une Pologne vraiment indépendante. Que devient alors le prétexte de "l'affranchissement des peuples" et du salut des "petites nationalités"? S'il y a un peuple qui désire et mérite sa liberté, c'est bien la Pologne, et aussi la Lithuanie, sans compter l'Irlande. Affranchir les victimes de la tyrannie allemande et garder dans l'esclavage les peuples soumis à leur propre domination serait, pour les nations "libératrices", le comble de l'hypocrisie.

Mais le point culminant de la situation, c'est Constantinople. Plus la guerre se prolonge, plus la vérité se fait jour sur les causes profondes et réelles du conflit. Quand le recit du temps permettra de l'envisager dans toute son ampleur, cette guerre sera connue dans l'histoire comme la guerre de la succession de la Turquie. C'est avant tout la lutte suprême des Slaves et des Teutons pour recueillir les dépouilles du cadavre ottoman.

Dans cette lutte, à laquelle on peut donner comme point initial le Traité de Berlin, les pays balkaniques sont les instruments et les victimes, les uns des ambitions de la Russie, les autres de la cupidité des Allemands. La Russie, en faisant de la Serbie le foyer et le pivot de ses intrigues, a précipité le conflit. L'Allemagne a entraîné la Bulgarie en lui faisant entrevoir la revanche du Traité de Bucarest. Puis la Russie a acheté le concours de la Roumanie à un prix encore inconnu, qui compensera difficilement, pour "l'Ilot latin", les désastres de l'invasion germanique.

Dans ce conflit où s'entrechoquent les rivalités et les ambitions de deux grandes races, et aussi les cupidités du mercantilisme moderne, la France et l'Angleterre ne sont entrainées qu'incidemment: la France, par son alliance avec la Russie, conséquence de causes absolument étrangères à la guerre actuelle; l'Angleterre par le désir effréné de ses "hommes d'affaires" de profiter du conflit pour anéantir la concurrence économique de l'Allemagne. Elles n'en sont pas moins amenées à mettre en péril leur propre sécurité, la France surtout, pour satisfaire aux exigences de leur alliée. La Russie a même réussi à leur faire exécuter le plus odieux de sa besogne, en Grèce.

Thiers, qui a eu des éclairs d'étonnante clairvoyance, avait voulu, il y a plus de soixante-quinze ans, faire régler la succession de Mahomet, en rétablissant la Grèce dans ses droits historiques, à Constantinople. Cette solution, la France n'en a pas compris la haute sagesse. L'Angleterre, alors protectrice du sultan, a préféré l'ajourner. Mais la Russie, qui en avait saisi toute l'importance, n'a cessé d'y penser, pour l'empêcher. C'est afin de l'écarter définitivement qu'elle a forcé ses alliés à repousser le concours de la Grèce dans la guerre actuelle, puis à paralyser ce malheureux pays en le livrant à la révolution et à l'anarchie.

Si la guerre se prolonge, si toute chance de paix est écartée, si des millions d'Anglais, de Français, de Canadiens continuent à périr dans les tranchées ou survivent mutilés, ce sera principalement parce que la Russie n'a pas encore atteint son objectif suprême: la prise de Constantinople.

Du point de vue moscovite, il peut paraître légitime de prolonger l'agonie des peuples afin de permettre à la Sainte Russie de dominer la moitié de l'Europe et de l'Asie. Mais que la France doive verser jusqu'à la dernière goutte de son sang généreux pour assurer le triomphe de son alliée; que le Canada soit tenu moralement de tout risquer pour assouvir les appétits cosmiques; et surtout que la réalisation de ce rêve de monstrueuse grandeur soit la suprême garantie de l'affranchissement des peuples, du triomphe de la religion et de la liberté, de la destruction de l'autocratie et du militarisme, cela paraît moins clair.

Une prompte paix "éliminant les prétentions injustes et les impossibilités", une paix "qui ne soit pas profitable à une seule des parties mais à toutes et qui soit, par suite, juste et durable", offrirait à l'humanité des avantages incomparablement supérieurs.

C'est la solution que le Pape préconisait il y a neuf mois. C'est encore la seule juste, la seule vraie. Puisque la récente démarche des Empires du Centre, quels qu'en soient les motifs, permette au Souverain Pontife de renouveler ses salutaires conseils. Les politiques, les diplomates, les agitateurs, et l'immense armée de leurs valets de plume ou de tribune, pourrions, quelque temps encore, étouffer sa voix auguste. Les peuples sanglants, mutilés, épuisés, finiront par l'entendre.

Henri BOURASSA.

A QUEBEC

PAS DE FEMMES AU BARREAU

Comme l'an dernier, la Chambre rejette le bill Cannon, à une voix de majorité. M. Francoeur (Lotbinière) vide la question.

Québec, le 13 décembre.

Ce n'est pas cette année que Madame Langstaff endossera la toge. L'Assemblée législative, respectueuse de la tradition, n'a pas voulu changer un article de notre code civil pour régler un cas particulier. Le vote a été serré autant que l'année dernière, puisque l'amendement du docteur Grégoire, député de Frontenac, demandant le renvoi à six mois, n'a été adopté que par une seule voix de majorité. Trente-quatre députés ont voté dans l'affirmative et trente-trois dans la négative.

Le bill a été éliminé au moment où le député de Dorchester proposait qu'il subit sa seconde lecture. On a cru, pendant un court instant, que l'orateur serait appelé à donner son vote. M. Dupuis, député de Montcalm, n'avait pas voté, en effet. Il fut prié de fournir des explications. Suivant les bizarres règles parlementaires, il aurait dû mettre son chapeau au moment de l'appel nominal pour indiquer qu'il ne voulait pas se prononcer et qu'il avait des explications à faire. Mais s'il est resté à son siège, c'est précisément parce qu'il ignorait ces mêmes règles parlementaires. Il a confessé en toute franchise qu'il "était perdu", comme c'était la première fois qu'il était appelé à se prononcer sur un projet de législation. Il se serait d'ailleurs prononcé pour l'amendement Grégoire.

Le premier ministre a voté contre le renvoi du bill, mais il n'a pas donné les raisons de son vote.

Les autres ministres, sauf M. Mercier, n'ont pas suivi leur chef sur cette question, de sorte qu'il ne peut écrire que ce fut une défaite ministérielle. Comme les séances seraient moins ternes si on en avait souvent comme celle de l'après-midi, où tout le monde n'est pas du même avis, où la discussion jette une lumière intéressante sur le sujet du débat.

Le public était prévenu de la reprise de la discussion pour aujourd'hui. Un coup d'œil aux galeries, remplies comme aux jours où Laverge parlait naguère, suffisait pour s'en convaincre. Sur le parquet de la Chambre aussi, tous les lieux mortels qui peuvent s'arroger le droit de violer le tapis vert s'en étaient prévus. Des deux côtés du trône de l'orateur un attroupement important s'était formé, au milieu duquel on discernait les silhouettes bien connues du sénateur Beaubien et de M. Rodolphe Lemieux.

Après chacun des discours les applaudissements ont éclaté, et pour saluer leur victoire, les adversaires du bill Cannon ont fait longuement retentir leurs pupitres de vigoureux coups de poing. On a ri et ri de bon cœur comme cela ne s'était pas produit depuis le début de la session, quand l'impayable député de Napierville, M. Doris, a fait valoir ses arguments contre le bill. Il n'a pas embelli la réputation des étudiants en droit puisqu'il a prétendu

(Suite à la 5ème page.)

BILLET DU SOIR

CINQ ANS APRÈS

(Extrait de la *Chronique* du 1er décembre 1921)

"Le récent départ de Leurs Excellences le duc et la duchesse de Devonshire, qui sont retournés, comme on sait, à leurs nombreux et riches châteaux d'Angleterre et d'Irlande, nous ramène à la mémoire la belle cérémonie qui s'était déroulée, il y a cinq ans, à l'hôtel de ville de Montréal, à l'occasion de leur arrivée. Par un temps froid et sec, Leurs Excellences s'étaient rendues à l'hôtel municipal, dont l'extérieur, blanchi à neuf, était au surplus décoré d'une marquise en crocotte et de six policemen. L'intérieur ressemblait à une serre, et M. Roggeys Landry lui-même n'y circulait qu'avec respect. La salle des séances du Conseil avait un aspect réjoui et l'atmosphère, sous la masse de fleurs qui cachaient le trône de Son Honneur le maire, les fauteuils et le vénérable portrait de la Tartrite attendait avec sérénité. Le reporter du *Sommeil* était caché discrètement derrière une ampoule électrique. Dans les galeries, le bon public regardait avec d'autant plus d'intensité qu'il ne voyait rien. On entendait un grand silence.

Soudain, l'orchestre, dissimulé dans la pièce voisine, fit tonner le "Dieu sauve le Roi" de tous ses crins et de ses cuivres. La foule palpita, mais ce fut en vain; ce n'était qu'un faux départ; mais ce n'était pas de la musique qui fit du bien à l'auditoire. La redingote du rédacteur de la *Chronique* se frotta d'un instant, on entendit tout à coup:

Trois heures quinze. Un frisson parcourut l'assemblée. L'orchestre alla de nouveau le même air, mais on sentait qu'il y mettait cette fois plus de conviction. Les gens se portaient avec curiosité vers la partie du trône où se tenait le sergent Lafleur à contempler de sa main dans celle (de fleur) de sa fidélité. Le corège s'avantait.

On vit d'abord un gros scrotaïen bedonnant et rasé qui précédait une demi-douzaine de militaires qu'on put voir à peine pour des pompiers; puis vint le maire, dans toute sa gloire et sa splendeur. Il avait un grand manteau fourré, un collier d'or, une cravate blanche, des gants. D'une main habituée à manier le cigare, il tira sur sa cravate, qui s'obstinait à toucher du côté du trône. Le duc, en chef d'accompagnement respectueux, On voyait ensuite le des brasses de roses jaunes à force de brasses par la duchesse et ses deux jeunes filles. Et la première impression que l'on éprouvait, c'est que notre nouveau gouverneur avait eu le bon esprit d'épouser une femme de cœur et de l'être qui a dû lui rendre dans sa vie de grands services. Déjà, au faîte d'honneur, elle se penchait vers lui et lui soufflait quelque chose. Et par sa physionomie douce et éveillée elle s'assurait la sympathie du public. Nous savons qu'il en a été ainsi partout pendant le reste de son séjour en notre pays.

Médéric se redressa sous son manteau impérial et commença de lire son document: "La population de Montréal est heureuse..." Ici, l'ambassadeur de France poussa un cri de douleur qu'il dissimula à peine. Il se pencha vers son Excellence, et la lecture prit sa suite. Son Excellence se pencha à son tour vers le duc et le duchesse et dit d'un air étonné: "On voyait que le petit bonnet ne lui était pas étranger. Les jeunes journalistes croyaient fébrilement, sans perdre de vue un instant deux jolis visages de jeunes filles. Puis commença la cérémonie des présentations. "M. Vieilleville, de la Cte des Chars-à-bras, prononça le maire avec conviction. M. Tanguay, qui vient de démissionner sur une question de principe, l'échevin Lacivrière, M. du Quai, de Bordeaux, etc., etc." Tout le Conseil y passa, sans oublier l'honorable greffier, le poing gauloisement posé sur la hanche, le revers décoré de rouge. La duchesse s'inclina, visiblement épatée. Le public aussi, il vit jusqu'à des petites madames arc-en-ciel, qui avaient l'air gelé, dans leurs tulle et falbalas. Et puis une dame qui suivait un chauffeur portant ses fourrures, comme elle fit un valet de pied. Puis il ne vint plus personne, pendant dix minutes, et Médéric alla tirer une touche (au figuré) avec l'Excellence. Celle-ci n'avait pas écouté Médéric pendant cinq secondes qu'elle possédait littéralement. Diable de Médéric!

Et l'orchestre exécutait des airs inconnus à notre peuple, mais appréciés en Angleterre. Ainsi que l'avait dit l'Excellence, une seule chose était importante pour les Canadiens: c'était que les Anglais eussent le dessus sur les Allemands."

Robert VAL.

CAUSERIE MUSICALE

LE QUATUOR DUBOIS

Le Quatuor Dubois a donné son deuxième concert hier soir avec, au programme, le Quatuor No 18 de Mozart, le Quatuor en sol, op. 2, de Gretchaninoff, et la Sonate pour piano et violoncelle, de Grieg.

Des quatuors de Mozart, tout a été dit: leurs fraîcheur, leur simplicité, leur pureté, qui cache tant de difficultés d'interprétation, leur construction solide, ont été tour à tour analysés. Mozart, qui n'était pas Allemand, mais Autrichien, à l'époque où ceux-ci n'avaient pas encore été gâtés par le tonitruisme indigeste, a mis dans toutes ses oeuvres et en particulier dans sa musique de chambre, le meilleur de son être. MM. Chamberland, Chartier, Schneider et Dubois ont pleuré et rendu justice à l'oeuvre qu'ils

avaient choisie, par la grâce spirituelle dont ils l'ont revêtu.

L'autre quatuor, celui de Gretchaninoff, s'il a la coupe classique de ce genre, en diffère totalement, par sa conception, son aménagement, pourrait-on dire, très moderne et très slave. Très difficile d'exécution, très libre de construction, il a aussi été exécuté avec une belle allure, quoique, peut-être avec un peu moins de spontanéité que le premier.

Mlle Maria Thibodeau et M. Dubois ont joué la Sonate de Grieg d'une telle façon que l'auditoire les a maintes fois rappelés. Le maître norvégien garde toujours son empire sur les auditeurs et cela, joint au talent hors pair des deux interprètes, en a assuré le succès. On n'en est plus à découvrir le valeur de M. Dubois, mais Mlle Thibodeau est une jeune qui ne fait que commencer à percer devant le public et l'estime qu'elle dépasse bien des pianistes à qui les circonstances ont été favorables et les cénacles, indulgents.

Le prochain concert du Quatuor Dubois aura lieu en janvier, avec un programme aussi intéressant que les deux premiers.

Fréd. PELLETIER.

LA "REVUE TRIMESTRIELLE"

La dernière livraison de la *Revue Trimestrielle* maintient le ton et la réputation de ce périodique. Nous ne croyons pas exagérer en disant que le Canada français n'a rien produit de supérieur encore.

Le remarquable, ce n'est pas seulement la valeur intrinsèque de la revue, mais la révélation d'une élite nouvelle.

Les questions économiques et sociales ont presque toujours été traitées chez nous — quand on daignait s'apercevoir de leur existence — du point de vue politique. Cela voulait dire, la plupart du temps: quel avantage peut-on tirer, pour le parti, de tel ou tel fait? Comment, dans tel ou tel cas, justifier ou condamner l'attitude du gouvernement?

La *Revue Trimestrielle* nous apporte la preuve qu'une élite de techniciens voit les choses d'un autre oeil, qu'elle sait l'importance capitale de ces problèmes, qu'elle en recherche les données et la solution pour elles-mêmes; elle lui permet de formuler ses conclusions et de les communiquer au public.

La *Revue* n'a point la clientèle qu'elle mérite. Elle devrait être entre les mains de tous les hommes des classes dirigeantes. Il n'est personne qui n'y trouverait des indications utiles. Nous serions particulièrement heureux de la voir sur la table de travail des jeunes gens: elle leur apprendrait à envisager tout de suite les problèmes sous leur vraie lumière, à chercher les réalités plutôt que l'avantage du parti.

Qu'on ouvre simplement les deux dernières livraisons, celles d'août et de novembre, on sera frappé de leur richesse. On y verra d'abord la substance des leçons que M. Montpetit, le rédacteur en chef de la revue, donne, avec tant de succès, à l'Université Laval: des études sur le problème forestier, qui tiennent de si près à l'avenir économique de la province, sur l'enseignement technique, sur nos conditions d'alimentation, problème d'intérêt vital, sur la chose de la vie, sur les pensions de vieillesse, sur les travaux, d'une si haute importance, qui se font dans le St-Maurice, sur nos richesses minières, le commerce des fourrures, le travail humain, la prévention des accidents, etc.

Tout cela est fouillé, boursé de renseignements; tout cela donne, sous un format commode, des renseignements qu'on ne trouverait nulle part ailleurs, et qu'il faudrait chercher à travers de nombreuses publications techniques.

O. H.

N. B. — Les bureaux de la *Revue* sont au No 56, Côte du Beaver Hall. L'abonnement est de \$2.00 par année; le prix de la livraison est de 50 sous.

A L'UNIVERSITÉ LAVAL

LA CONFERENCE DE M. L'ABBE GROULX

M. l'abbé Groulx a donné, hier soir, devant un auditoire qui présidait Monseigneur l'Archevêque de Montréal et qui remplissait la vaste salle des promotions, la deuxième leçon de son cours d'histoire du Canada. Il traitait cette fois de la Prise d'armes de 37-38.

Dans la première partie de son étude, il a rappelé d'une façon très sobre, en les ramenant à leurs proportions vraies, les quelques rencontres entre les troupes gouvernementales et les paysans du Haut et du Bas Canada. Dans la seconde, il a examiné les circonstances qui ont entouré le soulèvement, particulièrement l'attitude du peuple et le gouvernement américain.

L'extrême abondance des matières nous contraint d'ajourner les quelques extraits dont le conférencier avait bien voulu nous permettre la publication. Ce sera pour demain ou samedi.

LA PAGE DES DAMES

La publication de la Page des Dames et de la Lettre de Fadette est exceptionnellement remise à samedi.

L'ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE

L'ECONOMIE, SEUL REMÈDE IMMÉDIAT

Québec, le 13 déc.

L'aimable ironiste qui nous a laissé les *Chronic Papers*, ayant un jour à initier un chapitre nouveau de son livre, se tira d'affaire en écrivant: Trop plein d'aventures pour qu'on puisse les résumer brièvement!

C'est toujours la pensée qui nous revient après chaque convention, congrès, enquête ou autre parlotte. Cela parce qu'on y entend des quantités de choses à propos et souvent hors de propos; la discussion provoque l'échange de vues nouvelles, d'opinions intéressantes, et bref, il arrive quelquefois qu'un peu de lumière jaillisse du chaos des idées, quand il y a des idées. Aussi, dans le cas d'une enquête judiciaire, politique ou municipale, par exemple, personne plus que le malheureux occupé à noter, résumer et commenter le flot de paroles qui coule sur le lit sous-jacent inépuisable de la pensée, entre les taillis ombreux de l'imagination pour se perdre quelquefois en détours et en cascades de plus fantastiques, personnes plus que ce malheureux, trouvons-nous, ne soupire après la brièveté, la clarté, la précision, la rectitude — un bon petit questionnaire et de bonnes petites réponses!

On peut dire, d'une manière générale, qu'à la présente enquête, les témoignages ont été longs mais assez clairs toutefois. Est-ce parce qu'il n'y avait pas d'avocat au programme? Il se peut. Mais nous croyons plutôt que les questions serrées et nettes du président du comité, jetées en travers d'argumentations qui menaçaient de s'éterniser, ont fait beaucoup pour rendre le travail assez intéressant.

Cette enquête devant le Comité de l'Agriculture, conduite à la fin de discuter les remèdes à apporter au coût élevé des denrées alimentaires dans notre province, présentait ce trait caractéristique de réunir des personnes directement intéressées dans la production agricole. On y voyait des agronomes, des éducateurs agricoles, des commerçants de produits agricoles; puis les chambres de commerce de Québec et de Montréal s'étaient envoyées des représentants. L'Union ouvrière de Montréal y avait délégué son secrétaire. Les agronomes surtout connaissent bien la mentalité qui prévaut dans les campagnes; ils connaissent de même les conditions faites à l'agriculture, les facteurs qui influent sur la production, régissent l'offre et la demande. Sur ces questions complexes et essentielles ils sont en mesure de faire entendre

(Suite à la 5ème page)

BLOC - NOTES

Une conséquence

Les offres de paix faites par Guillaume ont eu, entre autres résultats, bien qu'il semble que les Alliés les écartent sans cesse, celui de provoquer une baisse des blés et des farines. Celles-ci, qui se vendaient il y a peu de semaines \$10.60 le baril de première qualité, se vendent depuis hier, par les menues aux marchands de gros \$9.60, diminution notable. On ne sait si ces cours tiendront; et il se pourrait que le refus très probable des conditions de paix allemandes par les Alliés, déterminât une nouvelle hausse. Si la guerre continue comme de plus belle, entrant dans une phase encore plus violente que celle qui s'achève, On peut être certain d'une chose, toutefois; c'est que le prix du pain ne sera pas de siôt à la baisse et que, pour peu que le conflit se prolonge, les boulangers trouveront le tour de nous en faire payer encore davantage.

Les femmes au Barreau

L'an dernier, l'Assemblée législative rejetait le bill Cannon, par un vote de 22 à 21. Cette année, elle l'écartera par 34 à 33 voix. Le bill, on le voit, a failli réussir ces deux fois, mais il n'a pas encore eu pour lui la majorité. Les adversaires de l'admission de la femme au Barreau estiment que même s'il réussit dans un avenir prochain, à la Chambre des députés, il échouera fatalement au Conseil législatif. A tout événement, le débat autour de cette mesure aura révélé au public des orateurs de talent, tant d'un côté que de l'autre. Et ce ne sera pas un mal. Ce n'est pas souvent que notre législatif donne à nos députés l'occasion de se produire. Et c'est un peu de leur faute, comme celle aussi de l'esprit de parti.

Le pain anglais

En dépit des cours élevés du blé, la Grande-Bretagne a réussi à acheter en Australie 500,000 tonnes de blé à \$1 le minot, quand il se vend ici plus de \$1.70. Il faut, il est vrai, qu'elle paie en outre les frais du transport de cette marchandise, — et ils seront élevés. Cependant, malgré tout, l'habitant de Londres continuera de payer 14 ou 15 sous un pain de 4 livres qui nous en coûte ici de 24 à 26. Comme quoi ce ne sont pas les pays producteurs de blé qui paient toujours le meilleur marché le pain qu'ils mangent.

G. P.

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engageront à fournir le papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une preuve de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

LES FERMES
MODELES

La dernière discussion de la Chambre de Commerce de Montréal est intéressante à plus d'un point de vue, mais plus particulièrement à celui de l'agriculture. Il fait plaisir de constater les efforts de ce corps imposant travaillant à corriger la rupture d'équilibre économique dont nous souffrons aujourd'hui. Ce sentiment est un fait acquis qui se sent de la province, repose sur l'assentiment de l'agriculture, et M. Fortier a malheureusement raison de s'apitoyer sur le sort du ministère qui doit, avec la 25ème partie seulement—\$370,000 sur \$9,000,000—du budget total, surveiller les intérêts du département le plus important et le moins avancé, peut-être, de tous les départements du gouvernement de Québec. Les lauréats reconnus et hautement appréciés de l'honorable ministre d'Agriculture, ont su suppléer à ce déplorable déficit de fonds et il serait odieux de lui demander de donner un plus fort élan à l'agriculture sans, en même temps, lui fournir des moyens d'action plus puissants.

Le point le plus important du rapport de cette réunion est, sans contredit, la discussion sur les méthodes de vulgarisation de l'enseignement agricole. Le Dr Brisson, qui a maintes fois, à droit au respect de la population rurale, proposé la "décentralisation" de cet enseignement, par "l'insaturation de petites fermes modèles cantonales". A ce sujet, M. le Docteur voudra bien accepter une distinction. Des fermes modèles maintenues et dirigées directement par le gouvernement pourraient être bonnes en soi, mais il est évident qu'elles ne constituent pas le plus efficace moyen de remédier à l'état de choses actuel. D'abord, il est impossible de multiplier de telles fermes suffisamment pour les faire servir de point de mire à tous les cultivateurs d'un comté, par exemple. En second lieu, un grand nombre de cultivateurs ne se donnent pas la peine de visiter ces fermes parce que, disent-ils, ils n'ont pas le capital qui leur permet de les imiter. Leur but est de remédier à l'état de choses actuel. D'abord, il est impossible de multiplier de telles fermes suffisamment pour les faire servir de point de mire à tous les cultivateurs d'un comté, par exemple. En second lieu, un grand nombre de cultivateurs ne se donnent pas la peine de visiter ces fermes parce que, disent-ils, ils n'ont pas le capital qui leur permet de les imiter. Leur but est de remédier à l'état de choses actuel.

Si les méthodes suivies sur de tels établissements ne sont pas conçues et observées de près par les cultivateurs, ces fermes n'ont pas de raison d'être, parce que, pour le moment, nous avons assez de fermes expérimentales du moins ce n'est pas ce qui nous donne plus besoin — ou faire les expériences pratiques et les recherches scientifiques dans chaque partie de la province.

Le moyen le plus pratique et en même temps le plus efficace pour augmenter le rendement des terres serait de faire de chaque ferme une petite ferme modèle.

Pour arriver à ce résultat, le Département d'Agriculture n'aurait qu'à poursuivre son plan actuel et en y apportant quelques modifications qui eussent pour effet de stimuler et d'étendre son action. Qu'il place dans chaque comté un agronome compétent qui aille enseigner à chaque cultivateur la manière de procéder pour arriver à tel ou tel résultat; qu'il alloue à chaque comté une certaine somme d'argent pour l'achat des variétés de grains qu'il désire introduire; les grains, l'agronome offrirait aux cultivateurs à condition qu'ils consentent à les semer sur des terrains préparés suivant ses propres instructions; la majorité des cultivateurs accepteraient cette offre et n'hésiteraient pas à adopter les mêmes méthodes de culture les années suivantes, pour que les résultats soient de nature à les y engager. Une pratique si profitable pourrait être suivie pour l'emploi des engrais chimiques, l'alimentation du bétail, la production du lait ou pour toute autre exploitation de la ferme.

An lieu d'investir et de distribuer annuellement sur quelques établissements des sommes considérables d'argent, comme il devrait le faire en adoptant la politique des fermes modèles cantonales, que le Département répartisse cet argent sur toutes les fermes de la province, qu'il assure les services agronomiques compétents en leur donnant des salaires qui les engagent à consacrer leur position, à s'améliorer et à consacrer toute leur énergie au succès de la cause; qu'il donne à ces agronomes un chef spécial et compétent, qui s'occupe exclusivement d'eux, qui dirige leurs travaux de manière à les rendre uniformes, et qui leur fournisse les renseignements et rapidement encore.

D'ailleurs, si l'on désire avoir des fermes modèles qui servent d'exemple à tous les cultivateurs, l'on pourrait suivre la méthode suivante qui serait beaucoup plus économique. Dans chaque localité, l'agronome peut toujours trouver un cultivateur progressif et bien disposé à son égard qui accepte sa direction pour tous ses travaux; il peut s'associer à cet homme intérieurement et faire de sa ferme une ferme modèle. Alors les cultivateurs auront foi en ses enseignements parce qu'ils l'auront vu se servir des moyens dont ils disposent eux-mêmes pour arriver au succès. Il serait ainsi possible d'atteindre tout le monde directement. De plus, l'agriculture raisonnée est rémunératrice et elle ne l'est pas; si elle est payante, pour qu'on ne passe pas ces fermes avec le revenu de la terre au lieu d'y consacrer les deniers, publiés par trop difficiles à administrer? Si, d'un autre côté, elle n'est pas payante, l'on ne serait pas excusable d'aller leur les gens en leur proposant comme modèles des établissements qui ne pourraient pas se subvenir eux-mêmes. L'expérience dans l'enseignement agricole prouve que cette méthode serait plus populaire et plus efficace et donnerait aussi des résultats plus tangibles qu'un enseignement donné sur des fermes dirigées et maintenues directement par le gouvernement.

La difficulté présentée par ce système serait le recrutement d'un nombre suffisant d'agronomes compétents pour tous les comtés. Cette difficulté tombe lorsque l'on songe au nombre toujours croissant de jeunes gens qui se donnent maintenant à l'étude des sciences agricoles, et qui seront bientôt prêts à entreprendre ce travail.

Afin de pouvoir poursuivre cette politique avantageusement, non seulement il ne faudrait pas ne pas décentraliser l'enseignement agricole, mais il faudrait plutôt le centraliser afin de le rendre plus uniforme et de le perfectionner encore. Il ne faudrait pas croire que l'enseignement agricole ne comporte qu'un enseignement élémentaire qui peut être donné dans toute école improvisée école d'agriculture. Un simple coup d'oeil sur le programme d'études inscrit dans l'annuaire de l'Université Laval, suffirait à convaincre ceux qui ignorent le fait. Les collèges d'agriculture pour jeunes hommes et même en ajoutant aux collèges où se donne l'enseignement secondaire, le Département devrait porter une attention toute particulière à ces collèges d'agriculture, parce qu'ils sont essentiels à la formation d'un corps enseignant, sans lequel forme que se donne cet enseignement. Une bonne instruction agricole prépare avantageusement un élève pour toutes les carrières à l'exception des professions libérales; mais le procédé n'est pas réciproque: un bon professeur ou instituteur en agriculture ne peut être formé ailleurs que dans un collège d'agriculture. Ces collèges devraient être tenus sur un aussi haut degré que possible, car de la compétence des hommes qu'ils forment dépend largement le succès de l'agriculture et par conséquent le développement de la province en général.

PASTOR.

A L'HOTEL DE VILLE
RÉCEPTION DU
GOUVERNEURLES CITOYENS DE MONTREAL
SONT ALLES RENDRE LEURS
HOMMAGES A SON EXCELLENCE
ET A LA DUCHESSE DE
DEVONSHIRE, HIER APRES-
MIDI.—ADRESSES BILINGUES.

Le maire, trois commissaires, quelques échevins et une centaine de citoyens sont allés rendre leurs hommages hier après-midi à Leurs Excellences le gouverneur-général et la duchesse de Devonshire.

La salle du conseil, ou eut lieu la réception, avait été transformée en une vaste serre, riche en curiosités botaniques de toutes sortes.

Quelques-uns des sept cents personnes qui avaient reçu des invitations de la cité prirent place en arrière des fauteuils de Leurs Excellences, faisant face au baldaquin qui orne l'entrée de la pièce.

Son Honneur le maire de Montréal lut l'adresse de bienvenue, en anglais et en français; en français et en anglais y répondit le nouveau gouverneur.

Un joyeux incident de cette cérémonie fut l'arrivée de quatre blessés du 22e qui reçurent de cordiales poignées de mains du duc et de la duchesse.

A 3 heures 40, la réception prenait fin sur l'exécution du "Rule Britannia" par la Musique de l'École d'Inscription Boucher.

L'ARRIVEE A L'HOTEL DE VILLE

Il est 3 heures. Au dehors sonne de clairs. Le parti vice-royal, reçu par Son Honneur, trois commissaires et quelques échevins, fait son entrée à l'hôtel de ville.

Par l'escalier qui conduit au troisième étage, entre deux rangées de palmiers qui effleurent des myriades de drapeaux et de banderoles, Leurs Excellences se rendent au salon du maire pour y prendre quelque repos. Dans les couloirs, l'orchestre joue: Dieu sauve le Roi!

A 3 heures 10, portant le manteau des grands jours, Son Honneur, accompagné du gouverneur, de la duchesse, de l'adjudant Maud et Blanche Cavendish, de lady Violet Henderson et de leur suite, entrait dans la salle du conseil. Et pendant que commissaires et échevins venaient se ranger en cercle à ses côtés, le maire donne lecture de l'adresse suivante:

ADRESSE DU MAIRE

Qu'il plaise à Votre Excellence:—
«Les citoyens de Montréal sont heureux de vous souhaiter la bienvenue, et il leur fait surtout plaisir de pouvoir accueillir en votre personne l'un des pairs les plus estimés et les plus éminents de l'Empire.»

«Nous savons que vous ne venez pas contenté de recevoir les respectueux hommages rendus à votre naissance et à votre rang, mais que, dans les affaires de l'Empire, vous vous êtes efforcé de mériter les louanges dues uniquement au mérite. Nous savons de plus, que vous avez une brillante carrière comme homme d'Etat, avec une longue expérience parlementaire, et nous apprécions les grandes qualités que vous avez déployées dans les importantes missions officielles qui vous ont été confiées.»

«Nous sommes convaincus que Votre Excellence apportera de nouveaux honneurs à notre pays, et que, dans l'accomplissement de votre tâche ardue, vous trouverez une collaboration dévouée dans la personne de Son Excellence la Duchesse de Devonshire qui nous honore à un double titre: comme votre très estimable compagne et comme la fille du Marquis de Lansdowne, ancien Gouverneur-général du Canada.»

«Votre Excellence remarquera sans doute, en parcourant notre pays, qu'aucune possession britannique n'est plus loyale que le Canada envers la mère-patrie et le monarque régnant. Votre Excellence remarquera aussi que le peuple canadien est heureux et content, la prospérité dont nous jouissons étant attribuable dans une large mesure, au sage règne de Sa Majesté.»

«Votre Excellence ne manquera pas de constater que non seulement à Montréal, mais encore dans toute l'étendue du Canada il y a des éléments de richesse et de prospérité, qui, dans un avenir rapproché, alors que la victoire aura couronné les efforts des Alliés dans leur lutte gigantesque pour la cause de l'humanité, feront de notre cité une des villes les plus importantes et les plus florissantes de l'Amérique.»

«Nous tenons à remercier Vos Excellences de l'honneur qu'elles nous ont fait en visitant notre ville, et nous prions Votre Excellence de donner à Sa Majesté le Roi l'assurance de notre inaltérable loyauté à son égard de la confiance et des sentiments d'affection que nous éprouvons pour lui, et de lui dire que nous faisons des vœux pour que la Divine Providence lui conserve longue vie afin qu'il puisse régner pendant de nombreuses années encore sur son vaste Empire.»

CE SOIR,
AU MILE END

CONFERENCE DE M. L'ABBE
CAMILLE ROY

Voici le programme de la conférence-concert qui sera donnée en la salle du cercle paroissial du Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, Boulevard Saint-Joseph:

10 Ouverture:

Orchestre du Cercle paroissial

20 Piano:

Sextette (Andante de "Lucia de Lamermoor" de Th. Lefebetzky

Mlle Annette Bertrand

30 Déclaration:

a) Le doux parler de France... L. J. Doucet

b) Le signe de la croix... Bl. Lamontagne

Mlle Béatrice Perras

Présentation du conférencier par

M. le curé Ph. Perrier

40 Conférence, 1ère partie:

Une leçon de patriotisme... M. l'abbé Camille Roy

Orchestre:

50 Violon:

a) Rondino... F. Kreiser

b) Escarpolette... E. Barns

Mlle Adrienne Dussault

Accompagnatrice: Mlle Cécile Dussault

60 Chant:

a) Les trois soldats... J. Faure

b) Croquerie... J. Faure

M. le Dr Louis Verschelden

70 Conférence, 2ème partie:

Orchestre

80 Allocation de M. le président.

O Canada

Le prix des billets est de 50 sous.

Ceux-ci sont en vente au presbytère du Saint-Enfant Jésus, 1939, rue Saint-Dominique, et chez M. Archambault, 312, Sainte-Catherine est.

NOUVEAU MINISTRE

M. POKROVSKY PREND LE PORT-
TEFEUILLE DES AFFAIRES
ETRANGERES EN RUSSIE.

Petrograd, 14, via Londres. — Une agence officielle de nouvelles annonce que M. Pokrovsky, contrôleur de l'Empire, a été nommé ministre des affaires étrangères.

M. Pokrovsky avait été nommé contrôleur de l'Empire le février 1916. Il était auparavant membre du conseil impérial.

Les nouvelles municipales du NATIONALISTE sont uniques. Elles sont vraies et spirituellement tournées.

MARCEL TRUST COMPANY

180 S.-JACQUES

MAINT 3791.

32e année. Actif, plus de \$4,000,000

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

STENOGRAPHE

Sténographe sachant faire la correspondance française et anglaise. Mentionner salaire désiré. The Gendron Manufacturing Co., Toronto, Ont.

POSITION DEMANDEE

Personne compétente, neuf ans d'expérience, demande position dans un presbytère, bonnes références. Ecrite casier postal L. No 12, Village St-Jean-Baptiste, Co. Rouville.

A LOUER

LOGIS moderne à louer, 5 et 6 pièces, électricité, gaz et bain, au centre de la ville; \$14.00 et \$16.00. Possession immédiate. S'adresser à N. G. Valiquette, 477, Ste-Catherine est.

A VENDRE

CHANCE OFFERTE.—A vendre: Angle sud Laval et Roy, 5 logements et un magasin; Nos 267 à 271 Chambord, 3 logements; 1021 à 1023B, St-Germain, 5 logements, tous loués, près usines Angus, termes faciles. Echange partiel considéré. Z. Mayrand, N.P., 1131, St-Denis.

DIVERS

ARGENT A PRETER

J'ai à prêter \$1,000, \$1,500 et \$5,000 et plus, première hypothèque, propriétés à Montréal. Aussi prêts aux fabriques. Conditions avantageuses. Notaire Leduc, 120 rue Saint-Jacques, Main 6015.

REPARATIONS DE MEUBLES

de tous genres, rembourrés avec soin, matelas faits, remis à neuf, piumes désinfectées. Charles Turcot, 707, rue Lafontaine. Tél. Est 5896.

L'ARRIVEE A L'HOTEL DE VILLE

Il est 3 heures. Au dehors sonne de clairs. Le parti vice-royal, reçu par Son Honneur, trois commissaires et quelques échevins, fait son entrée à l'hôtel de ville.

Par l'escalier qui conduit au troisième étage, entre deux rangées de palmiers qui effleurent des myriades de drapeaux et de banderoles, Leurs Excellences se rendent au salon du maire pour y prendre quelque repos. Dans les couloirs, l'orchestre joue: Dieu sauve le Roi!

A 3 heures 10, portant le manteau des grands jours, Son Honneur, accompagné du gouverneur, de la duchesse, de l'adjudant Maud et Blanche Cavendish, de lady Violet Henderson et de leur suite, entrait dans la salle du conseil. Et pendant que commissaires et échevins venaient se ranger en cercle à ses côtés, le maire donne lecture de l'adresse suivante:

ADRESSE DU MAIRE

Qu'il plaise à Votre Excellence:—
«Les citoyens de Montréal sont heureux de vous souhaiter la bienvenue, et il leur fait surtout plaisir de pouvoir accueillir en votre personne l'un des pairs les plus estimés et les plus éminents de l'Empire.»

«Nous savons que vous ne venez pas contenté de recevoir les respectueux hommages rendus à votre naissance et à votre rang, mais que, dans les affaires de l'Empire, vous vous êtes efforcé de mériter les louanges dues uniquement au mérite. Nous savons de plus, que vous avez une brillante carrière comme homme d'Etat, avec une longue expérience parlementaire, et nous apprécions les grandes qualités que vous avez déployées dans les importantes missions officielles qui vous ont été confiées.»

«Nous sommes convaincus que Votre Excellence apportera de nouveaux honneurs à notre pays, et que, dans l'accomplissement de votre tâche ardue, vous trouverez une collaboration dévouée dans la personne de Son Excellence la Duchesse de Devonshire qui nous honore à un double titre: comme votre très estimable compagne et comme la fille du Marquis de Lansdowne, ancien Gouverneur-général du Canada.»

«Votre Excellence remarquera sans doute, en parcourant notre pays, qu'aucune possession britannique n'est plus loyale que le Canada envers la mère-patrie et le monarque régnant. Votre Excellence remarquera aussi que le peuple canadien est heureux et content, la prospérité dont nous jouissons étant attribuable dans une large mesure, au sage règne de Sa Majesté.»

«Votre Excellence ne manquera pas de constater que non seulement à Montréal, mais encore dans toute l'étendue du Canada il y a des éléments de richesse et de prospérité, qui, dans un avenir rapproché, alors que la victoire aura couronné les efforts des Alliés dans leur lutte gigantesque pour la cause de l'humanité, feront de notre cité une des villes les plus importantes et les plus florissantes de l'Amérique.»

«Nous tenons à remercier Vos Excellences de l'honneur qu'elles nous ont fait en visitant notre ville, et nous prions Votre Excellence de donner à Sa Majesté le Roi l'assurance de notre inaltérable loyauté à son égard de la confiance et des sentiments d'affection que nous éprouvons pour lui, et de lui dire que nous faisons des vœux pour que la Divine Providence lui conserve longue vie afin qu'il puisse régner pendant de nombreuses années encore sur son vaste Empire.»

QUARTIER RAVAGÉ
PAR LES FLAMMES

LE FEU CAUSE POUR \$325,000 DE
DOMMAGES DANS UNE VILLE
DE L'ILE DU PRINCE-
EDOUARD.

Charlottetown, L.P.E., 14. — Un terrible incendie a ravagé complètement le quartier des affaires de la ville de Summerside, hier. Les dommages sont évalués à \$325,000 et il n'y a que \$175,000 d'assurances.

Le feu a pris naissance dans le sous-sol du magasin de la Sinclair et Stewart, vers 6.15 a.m., et après avoir détruit dix-huit autres immeubles, il a pu être maîtrisé vers 11.30 a.m.

On ne peut pas dire l'origine du feu, on croit qu'il a pris en dessous de l'escalier où il y avait un grand nombre de matières inflammables. Sinclair et Stewart ont, en une demi-heure, perdu pratiquement toutes leurs marchandises et leur magasin, le tout valant \$175,000.

Il n'y a eu seulement que deux hommes qui ont dû être transportés aux hôpitaux.

ON VEUT UNE
AUTRE ENQUETE

Londres, 14. — La Croix-Rouge canadienne réclame une autre enquête sur la question des denrées alimentaires à l'hôpital Taffow.

Cette réclamation est sérieusement motivée et les autorités s'en occupent présentement.

L'on doit se rappeler que le sergent Gilbey est à purger une sentence de deux ans d'emprisonnement pour manœuvres frauduleuses à cet hôpital.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

STENOGRAPHE

Sténographe sachant faire la correspondance française et anglaise. Mentionner salaire désiré. The Gendron Manufacturing Co., Toronto, Ont.

POSITION DEMANDEE

Personne compétente, neuf ans d'expérience, demande position dans un presbytère, bonnes références. Ecrite casier postal L. No 12, Village St-Jean-Baptiste, Co. Rouville.

A LOUER

LOGIS moderne à louer, 5 et 6 pièces, électricité, gaz et bain, au centre de la ville; \$14.00 et \$16.00. Possession immédiate. S'adresser à N. G. Valiquette, 477, Ste-Catherine est.

A VENDRE

CHANCE OFFERTE.—A vendre: Angle sud Laval et Roy, 5 logements et un magasin; Nos 267 à 271 Chambord, 3 logements; 1021 à 1023B, St-Germain, 5 logements, tous loués, près usines Angus, termes faciles. Echange partiel considéré. Z. Mayrand, N.P., 1131, St-Denis.

DIVERS

ARGENT A PRETER

J'ai à prêter \$1,000, \$1,500 et \$5,000 et plus, première hypothèque, propriétés à Montréal. Aussi prêts aux fabriques. Conditions avantageuses. Notaire Leduc, 120 rue Saint-Jacques, Main 6015.

REPARATIONS DE MEUBLES

de tous genres, rembourrés avec soin, matelas faits, remis à neuf, piumes désinfectées. Charles Turcot, 707, rue Lafontaine. Tél. Est 5896.

L'ARRIVEE A L'HOTEL DE VILLE

Il est 3 heures. Au dehors sonne de clairs. Le parti vice-royal, reçu par Son Honneur, trois commissaires et quelques échevins, fait son entrée à l'hôtel de ville.

Par l'escalier qui conduit au troisième étage, entre deux rangées de palmiers qui effleurent des myriades de drapeaux et de banderoles, Leurs Excellences se rendent au salon du maire pour y prendre quelque repos. Dans les couloirs, l'orchestre joue: Dieu sauve le Roi!

A 3 heures 10, portant le manteau des grands jours, Son Honneur, accompagné du gouverneur, de la duchesse, de l'adjudant Maud et Blanche Cavendish, de lady Violet Henderson et de leur suite, entrait dans la salle du conseil. Et pendant que commissaires et échevins venaient se ranger en cercle à ses côtés, le maire donne lecture de l'adresse suivante:

ADRESSE DU MAIRE

Qu'il plaise à Votre Excellence:—
«Les citoyens de Montréal sont heureux de vous souhaiter la bienvenue, et il leur fait surtout plaisir de pouvoir accueillir en votre personne l'un des pairs les plus estimés et les plus éminents de l'Empire.»

«Nous savons que vous ne venez pas contenté de recevoir les respectueux hommages rendus à votre naissance et à votre rang, mais que, dans les affaires de l'Empire, vous vous êtes efforcé de mériter les louanges dues uniquement au mérite. Nous savons de plus, que vous avez une brillante carrière comme homme d'Etat, avec une longue expérience parlementaire, et nous apprécions les grandes qualités que vous avez déployées dans les importantes missions officielles qui vous ont été confiées.»

«Nous sommes convaincus que Votre Excellence apportera de nouveaux honneurs à notre pays, et que, dans l'accomplissement de votre tâche ardue, vous trouverez une collaboration dévouée dans la personne de Son Excellence la Duchesse de Devonshire qui nous honore à un double titre: comme votre très estimable compagne et comme la fille du Marquis de Lansdowne, ancien Gouverneur-général du Canada.»

«Votre Excellence remarquera sans doute, en parcourant notre pays, qu'aucune possession britannique n'est plus loyale que le Canada envers la mère-patrie et le monarque régnant. Votre Excellence remarquera aussi que le peuple canadien est heureux et content, la prospérité dont nous jouissons étant attribuable dans une large mesure, au sage règne de Sa Majesté.»

«Votre Excellence ne manquera pas de constater que non seulement à Montréal, mais encore dans toute l'étendue du Canada il y a des éléments de richesse et de prospérité, qui, dans un avenir rapproché, alors que la victoire aura couronné les efforts des Alliés dans leur lutte gigantesque pour la cause de l'humanité, feront de notre cité une des villes les plus importantes et les plus florissantes de l'Amérique.»

«Nous tenons à remercier Vos Excellences de l'honneur qu'elles nous ont fait en visitant notre ville, et nous prions Votre Excellence de donner à Sa Majesté le Roi l'assurance de notre inaltérable loyauté à son égard de la confiance et des sentiments d'affection que nous éprouvons pour lui, et de lui dire que nous faisons des vœux pour que la Divine Providence lui conserve longue vie afin qu'il puisse régner pendant de nombreuses années encore sur son vaste Empire.»

QUARTIER RAVAGÉ
PAR LES FLAMMES

LE FEU CAUSE POUR \$325,000 DE
DOMMAGES DANS UNE VILLE
DE L'ILE DU PRINCE-
EDOUARD.

Charlottetown, L.P.E., 14. — Un terrible incendie a ravagé complètement le quartier des affaires de la ville de Summerside, hier. Les dommages sont évalués à \$325,000 et il n'y a que \$175,000 d'assurances.

Le feu a pris naissance dans le sous-sol du magasin de la Sinclair et Stewart, vers 6.15 a.m., et après avoir détruit dix-huit autres immeubles, il a pu être maîtrisé vers 11.30 a.m.

On ne peut pas dire l'origine du feu, on croit qu'il a pris en dessous de l'escalier où il y avait un grand nombre de matières inflammables. Sinclair et Stewart ont, en une demi-heure, perdu pratiquement toutes leurs marchandises et leur magasin, le tout valant \$175,000.

Il n'y a eu seulement que deux hommes qui ont dû être transportés aux hôpitaux.

ON VEUT UNE
AUTRE ENQUETE

Londres, 14. — La Croix-Rouge canadienne réclame une autre enquête sur la question des denrées alimentaires à l'hôpital Taffow.

Cette réclamation est sérieusement motivée et les autorités s'en occupent présentement.

L'on doit se rappeler que le sergent Gilbey est à purger une sentence de deux ans d'emprisonnement pour manœuvres frauduleuses à cet hôpital.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

SITUATIONS VACANTES

STENOGRAPHE

Sténographe sachant faire la correspondance française et anglaise. Mentionner salaire désiré. The Gendron Manufacturing Co., Toronto, Ont.

POSITION DEMANDEE

Personne compétente, neuf ans d'expérience, demande position dans un presbytère, bonnes références. Ecrite casier postal L. No 12, Village St-Jean-Baptiste, Co. Rouville.

A LOUER

LOGIS moderne à louer, 5 et 6 pièces, électricité, gaz et bain, au centre de la ville; \$14.00 et \$16.00. Possession immédiate. S'adresser à N. G. Valiquette, 477, Ste-Catherine est.

A VENDRE

CHANCE OFFERTE.—A vendre: Angle sud Laval et Roy, 5 logements et un magasin; Nos 267 à 271 Chambord, 3 logements; 1021 à 1023B, St-Germain, 5 logements, tous loués, près usines Angus, termes faciles. Echange partiel considéré. Z. Mayrand, N.P., 1131, St-Denis.

DIVERS

ARGENT A PRETER

J'ai à prêter \$1,000, \$1,500 et \$5,000 et plus, première hypothèque, propriétés à Montréal. Aussi prêts aux fabriques. Conditions avantageuses. Notaire Leduc, 120 rue Saint-Jacques, Main 6015.

REPARATIONS DE MEUBLES

de tous genres, rembourrés avec soin, matelas faits, remis à neuf, piumes désinfectées. Charles Turcot, 707, rue Lafontaine. Tél. Est 5896.

L'ARRIVEE A L'HOTEL DE VILLE

Il est 3 heures. Au dehors sonne de clairs. Le parti vice-royal, reçu par Son Honneur, trois commissaires et quelques échevins, fait son entrée à l'hôtel de ville.

Par l'escalier qui conduit au troisième étage, entre deux rangées de palmiers qui effleurent des myriades de drapeaux et de banderoles, Leurs Excellences se rendent au salon du maire pour y prendre quelque repos. Dans les couloirs, l'orchestre joue: Dieu sauve le Roi!

A 3 heures 10, portant le manteau des grands jours, Son Honneur, accompagné du gouverneur, de la duchesse, de l'adjudant Maud et Blanche Cavendish, de lady Violet Henderson et de leur suite, entrait dans la salle du conseil. Et pendant que commissaires et échevins venaient se ranger en cercle à ses côtés, le maire donne lecture de l'adresse suivante:

ADRESSE DU MAIRE

FRANCE

PAS DE PAIX
ALLEMANDE !

LE PREMIER MINISTRE BRIAND MET LA FRANCE EN GARDE CONTRE LES PROPOSITIONS PACIFIQUES DE L'ALLEMANDE. — UN VOTE DE CONFIDANCE DE 314 A 165 POUR LE NOUVEAU CABINET.

Paris, 14. — La Chambre des députés a adopté hier soir une résolution de confiance dans le nouveau gouvernement, par 314 voix à 165.

Au cours de la séance, le premier ministre Briand a prononcé un discours à propos des propositions de paix du chancelier allemand, et dans lequel il avertit le pays de se méfier des ennemis de la France. Il ajoute que la France ne fera pas moins à ce sujet que les autres membres de la conférence des Alliés.

"J'ai le devoir de mettre mon pays en garde contre tout empoisonnement possible," dit M. Briand, au milieu des applaudissements. Lorsqu'une nation s'arme jusqu'aux dents, lorsque s'empare partout des hommes en violation des lois des nations et les force au travail, je serais coupable si je ne criais pas à mon pays: "Prenez garde!"

"J'ai le droit en premier lieu de dire pour la centième fois à nos ennemis: Le sang est sur vos mains et non sur les nôtres. Ce n'est pas que je doute de la clairvoyance de mon pays, mais en face de ces tentatives pour répandre les dissensions chez les Alliés, je m'écrie: La République française ne fera pas moins que la Convention."

Il y avait en Chambre un grand nombre de députés qui désiraient être témoins de l'apparition du nouveau cabinet. Au lieu de lire la déclaration du programme du ministère réorganisé, M. Briand l'exposa longuement. Le premier ministre, qui a la session ouverte, beaucoup de questions délicates ont été considérées. Les socialistes l'interrompirent par des cris de "non!" mais Paul Deschanel, président de la Chambre, réussit bientôt à rétablir l'ordre, mais Briand poursuivit:

"Le gouvernement est prêt pour toutes discussions et explications". Il fit allusion à l'adoption, par la Chambre, d'une résolution demandant une réorganisation dans la direction de la guerre, la constitution d'un conseil de guerre et des modifications dans le haut commandement. Il dit que le conseil de guerre siègera permanentement et qu'il augmentera la production des choses nécessaires à la guerre.

"Personne ne peut dire que j'ai été optimiste outre mesure," dit M. Briand, "mais aujourd'hui, cependant, nous devons puiser dans la conviction que la victoire est certaine."

Dans une guerre telle que celle-ci, alors que des nations entières se font face, on ne peut obtenir des résultats décisifs avec célérité. Il est vrai que les braves Roumains ont cédé devant le premier choc; mais examinons les faits plus attentivement. L'armée roumaine n'a pas été détruite; elle s'est réorganisée avec l'aide des vaillantes armées russes.

Demain, on formera un nouveau front de 250 à 300 milles dans cette région, car il s'en faut de beaucoup que la question orientale soit réglée.

JOFFRE EST NOMME CONSEILLER EXPERT

Paris, 14. — Conformément aux changements annoncés, mardi soir, dans le haut commandement, M. Poincaré a signé hier un décret nommant "le général Joffre, commandant en chef des armées françaises" conseiller expert du haut commandement au sujet de la direction de la guerre."

Un autre décret porte que les commandants en chef des armées du nord et du nord-est et de l'armée d'orient, exerceront leur commandement en conformité avec les décrets du 8 octobre 1913 et du 2 décembre 1913, qui rendaient le commandant en chef directement responsable auprès du ministère de la guerre. Ce décret a pour effet de rendre les généraux Nivelle et Sarraill directement responsables auprès du ministère de la guerre et indépendants du commandant en chef.

L'impression générale, c'est que le nouveau cabinet n'est pas radicalement différent de l'ancien. La presse et le public jugeront le gouvernement l'œuvre. Les journaux du soir font des commentaires favorables. Un parti nouvellement fondé au sénat, "le comité de l'action nationale", attend évidemment l'occasion d'attaquer le nouveau gouvernement. M. Clémenceau sera le porte-parole de ce parti qui est le produit de la fusion de divers autres.

HORS DE COMBAT

Ottawa, 14. — Sur les trois listes des hors de combat, publiées hier soir, et qui contiennent à peine 84 noms, figurent les noms de cinq soldats de Montréal et de cinq autres de nationalité canadienne-française:

Tués: — Samuel Thompson, 499, rue Guillaume, Montréal; Robert Powney, 260, rue Châteauguay, Montréal; Aimé Marceotte, Lewiston, Maine.

Blessés et disparus: — Armand Berthiaume, Hemmingford, P. Q.; Adélard Magnan, Weedon, P. Q.; — Albert Roy, Grand Pa, P. Q.; Jules Lizotte, 750, rue Bourbonnière, Montréal; sergent William Fitzgerald, 901, rue Clark, Montréal; Morris Wisberg, 239, rue Cadieux, Montréal.

MAIN AMPUTÉE

Un employé du Pacifique Canadien, Adélard Bergeron, 40 ans, domicilié 2701, boulevard Saint-Laurent, s'est fait broyer la main droite par une machine, à Outremont, hier après-midi.

Transporté à l'hôpital Victoria, les médecins durent immédiatement procéder à l'amputation de deux doigts.

GRECE

ENGAGEMENT
À KATERINA

LES GRECS, AU NOMBRE DE CINQ MILLE, PERCENT LA LIGNE DES FRANÇAIS A ENVIRON 60 MILLES AU SUD-OUEST DE SALONIQUE. — CE QUE FERA LE BLOCUS.

Berlin, 14. — L'agence Outre-mer signale un combat entre les soldats réguliers grecs et les troupes françaises. Cet engagement a eu lieu au nord de Katerina, à environ 60 milles au sud-est de Salonique, et les Grecs sont au nombre de 5,000. Les troupes helléniques ont capturé Katerina, dit l'agence, et ont percé la ligne des Français, et elles ont occupé une ligne entre Katerina et Borbotzko.

A Berlin, on ne considère pas comme impossible à brève échéance que le blocus force la Grèce à se départir de sa neutralité et à embrasser la cause des puissances du centre. La déclaration obscure récemment faite par Adolfovos à un journaliste hongrois et portant que les gouvernements des alliés teutons auront peut-être sous peu d'excellentes nouvelles à transmettre à leurs parlementaires, n'est pas sans rapport avec les événements survenus dernièrement en Grèce, croit-on, et avec les événements prochains, surtout étant donné qu'un vol mystérieux recouvre de nouveau la situation militaire sur le théâtre de la guerre de Macédoine.

Le "Vossische Zeitung" affirme que les Américains peuvent tirer une excellente morale du blocus des Alliés. Lord Grey a adressé des appels au secours aux Etats-Unis en faveur de la Pologne et de la Serbie, mais parce que la Grèce leur a résisté, l'Angleterre, la France et l'Italie espèrent qu'elle va succomber à la fin.

LES DEMANDES DES ALLIES

Des rapports reçus d'Athènes par voie de Sofia contiennent les demandes que les pays de l'Entente ont adressées à la Grèce, dit-on. Selon ces dépêches, le nombre des réservistes qui s'engagent volontairement au service du roi Constantin s'est accru et est maintenant considérable. Demandant la substance des rapports, l'agence Outre-mer déclare: "Dans les négociations entamées par les Alliés et la Grèce, l'Angleterre prend apparemment une attitude modérée, tandis que la France demande des mesures plus impitoyables."

Athènes demande que le gouvernement hellénique puisse agir librement dans la vieille Grèce, que les voies ferrées jusqu'à Larissa, que les postes de télégraphie et de téléphone soient remis aux Grecs, que les troupes de l'Entente évacuent le sol de la Grèce, dans la région au sud de Larissa. Athènes réclame aussi la remise des navires helléniques confisqués et la levée du blocus.

En retour, la Grèce offre de prendre l'engagement qu'elle ne dirigera pas d'hostilités contre les Alliés. Le gouvernement grec, dit-on, a informé les puissances de l'Entente qu'il est décidé à ne pas faire d'autres concessions et à défendre l'honneur et la dignité du pays contre des mesures arbitraires. L'opinion publique est tellement montée en Grèce, dit-on, qu'un manque de tact ou une mesure imprudente peut mettre le feu aux poudres."

LES PORTUGAIS SE JOIGNENT A L'ENTENTE

Londres, 14. — Les Lloyds rapportent qu'on a délégué les capteurs grecs "Effichia Vergiti", "Princes Sophie", "Mikels", "Drissos" et "Constantino Embricos", à Saint-Vincent, des îles du Cap Vert.

Cela indique une extension de la zone dans laquelle le blocus s'applique contre la Grèce et aussi que le gouvernement portugais coopère avec ses alliés pour le rendre efficace.

LE CANADA

SIR THOMAS WHITE
PRECHER L'ECONOMIE

LE MINISTRE DES FINANCES DECLARE QUE LE CANADA DEVRA BIEN TÔT SUIVRE L'EXEMPLE DE L'ANGLETERRE.

Ottawa, 14. — Notre ministre des finances, sir Thomas White qui revient d'Angleterre, a déclaré que le Canada, à l'instar de la mère-patrie, devrait pratiquer l'économie nationale des denrées alimentaires, des marchandises de nouveautés et dans les dépenses individuelles.

Dans une entrevue accordée à un journal anglais de la-bas, le ministre des finances a non seulement affirmé que le Canada devait s'imposer toute espèce de sacrifices, mais qu'en plus il devrait diminuer de beaucoup les importations de marchandises qui ne sont pas d'une absolue nécessité à la vie de chaque jour ou qui ne sont pas requises pour des fins de guerre.

Toujours d'après lui, l'on devrait cesser de fabriquer des articles de luxe, tels que les bijoux, les bonbons, etc.

La politique à suivre pour atteindre un tel objet serait une organisation nationale qui déterminerait le rendement maximum qu'un citoyen peut donner pour les forces militaires, la fabrication des munitions et de tout ce qui est essentiel à la vie civile et militaire.

L'économie nationale des denrées alimentaires, etc.

Diminution des importations par le maintien des échanges.

L'organisation des experts financiers, commerciaux et industriels de l'Empire dans le but d'aider les différents gouvernements dans la conduite des affaires relatives à la guerre.

Le ministre parle aussi de l'unité d'efforts de toutes les forces de l'Empire britannique afin de permettre aux forces impériales de continuer la guerre et de la mener à bonne fin.

LA PAIX

UNE TACTIQUE
DES TEUTONS

EN PROPOSANT LA PAIX, LES ALLEMANDS VEULENT REJETTER SUR LES ALLIES LA RESPONSABILITE DE LA CONTINUATION DE LA GUERRE. — PEU D'ESPOIR A BERLIN.

Londres, 14. — On n'a pas reçu de renseignements supplémentaires touchant les propositions de l'Allemagne. De fait, le gouvernement anglais n'a reçu aucune communication officielle à ce sujet. A l'ambassade américaine, on a déclaré que la plus grande réserve s'impose sur l'importance de la question, et l'on ne peut rendre publique aucune information, l'on ne peut même pas révéler si l'ambassadeur a reçu ou non un message destiné au gouvernement britannique. On a noté avec intérêt que M. Page, ambassadeur américain, a conféré avec l'ambassadeur espagnol, avant-hier matin.

Dans les milieux bien renseignés, on commente quelque peu le fait que les notes officielles de l'Allemagne, adressées au gouvernement anglais, par l'entremise des ambassadeurs américains à Berlin et à Londres, accusent un retard de 24 heures sur la publication des offres de Berlin et du discours de von Bethmann-Hollweg. On considère que c'est là une manœuvre de l'Allemagne par laquelle elle a cherché à former l'opinion, en particulier dans les pays neutres. L'un des objectifs des Teutons, c'est de rejeter sur les Alliés la responsabilité de la continuation de la guerre. Par conséquent, on suppose que l'Allemagne avait conçu le dessein de donner la plus grande et la plus favorable publicité à ses offres de paix. Le meilleur moyen d'y parvenir était de transmettre par télégraphie sans fil les notes de Berlin et de Vienne, le discours du chancelier et le message adressé par le kaiser à ses armées et à sa flotte. La remise de ces notes aux gouvernements intéressés par les moyens diplomatiques ordinaires et avec la discrétion observée en pareil cas, n'eût pas assuré la publicité que l'Allemagne vient d'obtenir, grâce à d'autres méthodes. A ce sujet, on a fait la remarque suivante: "L'Allemagne a annoncé sa volonté de faire la paix à sons de trompette et de tambour, comme un directeur de cirque."

PEU D'ESPOIR CHEZ LES ALLEMANDS

Les journaux allemands expriment peu d'espoir en la conclusion immédiate de la paix. Ils admettent que le moment de faire des offres est bien choisi, vu les succès des armées austro-allemandes en Roumanie et vu les lignes inébranlables des Teutons sur les fronts oriental et occidental. Les feuilles allemandes ne s'attendent pas cependant à ce que les pays de l'Entente rejettent les ouvertures de paix sans savoir pourquoi. Peut-être dans la vue d'un prochain succès, les journaux allemands ont-ils cherché à l'allusion faite par le chancelier aux opérations sous-marines, contenant une menace déguisée. Dans la note spéciale envoyée au pape, on voit un autre indice du fait que l'Allemagne cherche à influencer l'opinion des neutres. On exprime quelque surprise de ce que le président Wilson n'ait pas encore reçu de message spécial.

LES ANGLAIS SE CALMENT

Les propositions de paix de l'Allemagne n'ont pas gagné davantage la faveur des Anglais, mais suivant quelques individus, plus d'un sentiment d'indignation succède à l'indignation. Les journaux allemands ont des vues plus calmes et plus modérées dans certains milieux politiques influents. La disposition à ne pas refuser précipitamment de prêter l'oreille aux offres de paix trouve un écho dans la Westminster Gazette, journal regardé d'ordinaire comme libéral et favorable à M. Asquith. Cette feuille dit qu'à la manœuvre de l'Allemagne, les Alliés devront opposer une politique très habile et qu'ils devront expliquer aux neutres et surtout aux Etats-Unis la question d'Orient qui ne peut se régler par la suprématie allemande acquise par le maintien du statu quo dans l'ouest.

Le bureau officiel de la presse a annoncé que M. Lloyd George a présidé, hier, la réunion du conseil de guerre, mais qu'il souffre encore du rhume qu'il a contracté. Les médecins ont prescrit un ou deux jours de repos au premier ministre.

L'INITIATIVE VIEND DE VIENNE

Genève, via Paris 14. — Le gouvernement suisse a transmis la proposition de paix allemande à l'ambassadeur suisse à Rome pour qu'il la présente au ministère des affaires italiennes.

Les journaux suisses croient généralement qu'il y a peu d'espoir que la proposition soit même prise en considération par les Alliés.

L'initiative de paix vient de Vienne et l'on rapporte que c'est l'œuvre du nouvel empereur, dit le Journal la Suisse, de Genève. Les nouvelles d'Autriche confirment l'initiative dans les quatre capitales des Alliés germaniques, où il régnait une grande joie, mais aussi de l'anxiété au sujet de la réponse.

AU PROFIT DE L'OEUVRE
DE LA REPARATION

Ce soir, à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, les délégués du Comité de l'Ave Marie ont tenu une soirée récréative au profit de l'œuvre de la Réparation, sous le patronage du R. P. E. Fontaine, S.J.

Au programme, figurait une opérette en un acte: "La Marquise de Carabass", un drame en cinq actes: "La Bergère de Lourdes", et des morceaux de piano et de chant.

Les portes de la salle s'ouvrirent à 7 heures; les locataires de la salle furent servis à 8 heures. Entrée: 25 sous.

Les billets seront en vente à l'œuvre de la Réparation, No 640a, avenue Papineau.

ALMY'S
LE PLUS GRAND MAGASIN
DE MONTREAL

Ouvert demain soir et tous les soirs jusqu'à Noël

ALMY'S
LE PLUS GRAND MAGASIN
DE MONTREAL

Offres spéciales de
7.30 à 10 hres
demain soir

Chemises de négligé pour hommes, à rayures nettes, genre ouvert, dimensions 14 à 17½. Vendredi de 7 heures 30 à 10 . . . 59c

Chez Almy, au rez-de-chaussée.

17 douzaines de bonnets de boudoir, délicatement faits de crêpe Georgette, soie japonaise, crêpe de Chine et réseaux de fantaisie. Valant 75c chacun. Vendredi, de 7 heures 30 à 10 . . . 39c

Chez Almy, au rez-de-chaussée, section des articles de cou.

Nécessaires de manucures, comprenant tampon, lime, cuticle et boîte à onguent, fini blanc ou noir. Le tout mis dans une jolie boîte pour cadeau de fête. Vendredi, de 7 heures 30 à 10 . . . 69c

Chez Almy, au rez-de-chaussée.

Montres - bracelets garanties, dimensions 6, en acier bruni ou nickelé, mouvement suisse. Valant \$2.49. Vendredi de 7 heures 30 à 10 . . . \$1.85

Chez Almy, au rez-de-chaussée.

Camisoles faites de crêpe de Chine de soie, de soie japonaise, avec très jolie dentelle, avec parement de rubans et de dentelle; couleurs: bleu d'azur, chair et blanc. Valant jusqu'à \$4.25. Vendredi de 7 heures 30 à 10 . . . \$1.49

Chez Almy, au premier.

Chaises et berceuses déssorties, 25 seulement, qui ont été laissées de série; ce qui nous permet de les vendre à un prix moindre que celui qu'elles nous coûtent. Quelques-unes sont rembourrées et recouvertes de cuir véritable, d'autres sont en styles espagnol ou jacobin, d'un fini mat. Il y a aussi des chaises modernes. Valant de \$8.50 à \$10.00. Vendredi de 7 heures 30 à 10 heures . . . \$5.50

Chez Almy, au troisième.

ABAT-JOUR JAPONAIS, pour lampes électriques, grande variété. Spécial, chacun . . . 40c

Quatrième étage. — Commandes par poste remplies.

Cravates pour Noel
2,700 au choix

Chaque cravate mise dans une jolie boîte de Noël. La meilleure forme et la plus grande, garantie glisser facilement sur le collet et garder sa forme; les tissus sont de pure soie, à coloris nouveaux, soit reps à rayures faisant contraste, soit tricotée unie ou à combinaisons de deux tons. Procurez-vous le meilleur choix en achetant de bonne heure. Vendredi . . . 50c



Chemises, les plus nouveaux patrons, marques Arrow, Lang, Tooke et américaines, manchettes molles ou empees, rayures fines ou couleurs unies; grandeurs 14 à 17. Prix 79c, \$1.00, \$1.50, \$1.75 à . . . \$5.00

Chaussettes, soies unies ou de fantaisie, cachemire et coton, les meilleures que les manufacturiers puissent produire; aussi le plus vaste assortiment de chaussettes de laine pour les soldats se trouve ici. Prix 25c à . . . \$1.00

Rez-de-chaussée. — Commandes par poste remplies.

10 LIVRES DU MEILLEUR SUCRE 79c
GRANULE

Avec commandes. — 1 lot à chaque client

20 téléphones à votre service ce soir

Up 7600

Votre pudding de Noël aura du succès s'il est fait avec les fruits séchés d'Almy.

Confitures anglaises aux framboises, ou aux raisins de Corinthe noirs.

Jarres de 1 litre 24c

Jarres de 2 litres 45c

Essences aromatiques, 3 bouteilles . . . 25c

Cacao de Suchard, de Baker ou de Fry, la boîte . . . 23c

Amandes fraîches écalées, la livre 85c et en boîtes de 25c, 45c et . . . 75c

Nouvelles noix du Brésil, la livre . . . 30c

M. et J., la livre 38c

Morning Blend, la livre . . . 35c

Favorite, boîte de 1 livre . . . 30c

Oranges douces et juteuses, venant directement de nos agents de Jamaïque, la douzaine, 19c, 23c et . . . 27c

Nous prenons des commandes pour encaissements, sur avis de 48 heures.

Rez-de-chaussée. — Commandes par poste remplies.

ALMY'S
LE PLUS GRAND MAGASIN
DE MONTREAL

LE SERVICE NATIONAL

VOLONTARIAT
OU COERCITION?

LE DIRECTEUR DU SERVICE NATIONAL DECLARE A EDMONTON QUE C'EST LE DERNIER APPEL VOLONTAIRE FAIT PAR LE GOUVERNEMENT AU PEUPLE CANADIEN.

Edmonton, Alberta, 14. — "C'est le dernier effort volontaire que nous venons demander au peuple canadien; c'est notre dernier appel", ainsi s'exprimait clairement M. R.B. Bennett, hier soir, à l'assemblée du service national tenue conjointement à l'église presbytérienne et à l'église méthodiste.

Quant à M. Robert Borden, il a gardé la même réticence qu'à Montréal et à Québec, et s'est contenté de données générales sur le réquisitionnement des forces nationales, son objet et sa nécessité.

Le premier ministre a répété les mêmes arguments: la participation du Canada à la guerre impose des obligations spéciales qu'il faut remplir dans le domaine militaire et de l'agriculture; cette participation dicte à tout Canadien des devoirs qu'il doit remplir avec esprit de patriotisme et de fierté nationale.

M. Bennett, comme chef du nouveau service national, a parlé avec une remarquable franchise; il se sentait plus à l'aise parce qu'il parlait dans sa propre province. Il a déclaré surtout que, dans cette tournée nationale, il faisait le dernier appel volontaire au peuple canadien, ce qu'il n'a pas osé dire à Montréal et à Québec. Cependant, il a voulu atténuer cette déclaration en se prononçant pratiquement contre la conscription militaire, par ces paroles:

"On nous a souvent demandé: 'Pourquoi n'adoptez-vous pas des lois pour faire enrôler les poltrons?' Je vous dirai que le fardeau soit légitimement porté, que les sacrifices soient inégalement consentis, pourvu que l'union soit maintenue. Nous ne voulons pas gaspiller nos énergies en réprimant des querelles intestines."

Puis M. Bennett s'est repris en se déclarant en faveur de la conscription civile, ou des ouvriers dans les industries de munitions. Il divise le peuple canadien en trois classes: celle qui combat, celle qui travaille et celle qui donne et paie. "Alors, poursuit le chef du service national, le service demandé au fermier est de produire du blé pour nourrir les armées et le peuple d'Angleterre; celui de l'ouvrier est d'aller travailler dans les grandes aciéries de Sydney ou d'Hamilton, volontairement s'il ne s'enrôle point, mais s'il hésite d'y aller, bientôt il sera peut-être forcé de le faire."

Sir Robert Borden, dans son discours, a fait allusion aux dernières propositions de paix.

"Je crois connaître l'esprit du peuple canadien; nous n'avons aucune pensée de guerre, aucune pensée d'agression, et l'âme du peuple canadien est vraiment modelée sur celle de l'Empire: une nation aimant la paix, mais capable de combattre, et très juste pour une cause qu'elle croit juste et légitime; nous voulons la paix et non une trêve."

Le maire Henry présidait l'assem-

blée. En l'absence du premier ministre Sifton, M. Bennett invita par télégraphe, M. Frank Oliver à venir parler à ses côtés, en faveur de sa campagne de service national.

M. Oliver refusa, se basant sur le fait que faisant de l'opposition libérale à Ottawa, son devoir était de critiquer, mais qu'il s'abstiendrait d'aucun commentaire jusqu'à ce qu'il ait entendu M. Borden et M. Bennett exposer la question.

Au cours de sa visite à Edmonton, M. Borden a reçu une délégation des chefs indiens, venus lui témoigner leur entière loyauté au "Grand-chef" d'Outre-mer.

BOARD OF TRADE

LE RECENSEMENT
OBLIGATOIRE ?

POUR ETRE EFFICACE, LA CAMPAGNE DU SERVICE NATIONAL DEVRAIT AVOIR CERTAINES SANCTIONS.

Le conseil du Board of Trade a tenu sa séance hebdomadaire hier. Tout d'abord, considérant que les deux corps qui administrent la ville ne peuvent s'entendre sur les économies possibles ou sur le déficit dans les revenus, le conseil s'oppose à ce que la Législature approuve un projet quelconque tendant à établir une taxe spéciale ou l'émission d'un emprunt, et ce, tant que les dépenses n'aient pas été réduites au plus bas chiffre compatible avec le maintien des services publics.

M. C. Gamble, le représentant du Board of Trade au Conseil impérial du commerce, a donné un rapport d'une séance tenue le 22 novembre. Et le conseil s'est occupé de faire mettre en pratique les recommandations de la conférence, en ce qui a trait aux navires anglais, et on en vient à la conclusion qu'il ne faut pas considérer les conditions de paix tant que l'Allemagne n'aura pas promis de rembourser en espèces tous les navires qu'elle a détruits. On a aussi parlé de plusieurs questions d'après-guerre.

Le conseil, sur recommandation du Board d'Ottawa, approuve l'idée de la Commission du Service national, tendant à faire le recensement de tous les hommes d'âge militaire, et que pour que cette mesure soit efficace, elle devrait être obligatoire. On communiquera ce rapport au premier ministre.

On a aussi, à l'instigation des Boards of Trade d'Ontario, étudié de nouveau la question de l'économie de la lumière artificielle, et le conseil, une fois de plus, s'est montré favorable à cette mesure, qui serait un bienfait pour toutes les classes, si elle était en vigueur dans tout le Dominion.

Le conseil est heureux de constater que, sur les avis de la presse, le comité des Bills privés a refusé de permettre aux automobiles d'aller sur le Mont-Royal, et il espère que le public en sera satisfait.

MM. Hébert et Ballantyne étaient les deux délégués du conseil à la réunion du comité de l'Agriculture à Québec, mardi soir, comité qui a étudié la question du colt élevé de la vie et les remèdes à y apporter. Les délégués ont dit que plusieurs représentants du commerce et de l'agriculture étaient là, et qu'ainsi le comité doit posséder de bons renseignements sur la question.

Tous les Boards of Trade à qui le conseil avait communiqué sa résolution au sujet des soldats de retour du front, ont répondu qu'ils approuvaient la résolution et s'en occupaient, depuis ce temps, plusieurs soldats ont eu des emplois convenables.

Quelques membres ont ensuite été qualifiés et le conseil a ajourné ses séances pour les fêtes de Noël.

La mode s'est
prononcée en faveur
du riche manteau
en peluche seal

D'un lustre et d'un chatonnement d'une extrême richesse, la peluche Seal est le cachet même du style, et l'expression du plus grand luxe.

Sa distinction caractéristique charme l'oeil — sa durabilité parle hautement de sa qualité — sa beauté en fait une toilette toujours d'un rare bon goût pour la femme qui recherche l'élégance.

CELLES qui aiment cette marque de discernement dans le choix de leur toilette apprécieront vite

LES MANTEAUX
EN PELUCHE

AU MAGASIN

St-Georges

ILS ONT QUELQUE CHOSE
DE PLUS QUE LES AUTRES..

Rien ne sera plus apprécié qu'un de ces manteaux, comme cadeau, à l'occasion des fêtes. Rien non plus ne fera plus plaisir à vos amies qu'une jolie blouse choisie dans notre vaste assortiment. Nous avons des blouses de \$1.00 à \$15.00.

Avant de prendre une décision pour l'achat de vos vêtements: jupes, robes, manteaux, costumes, etc., consultez le St-Georges.

284 - ouest Ste-Catherine

EDIFICE JACOB

BRULURES MORTELLES

Un bambin de 3 ans, Henri Giroux, 115, rue McCord, est décédé hier soir des suites de brûlures, qu'il s'est infligées en renversant une jatte d'eau bouillante. Le cadavre est à la morgue.

LA VIE SPORTIVE

QUE FERA LE NATIONAL ?

L'EQUIPE DE NOTRE GRANDE ASSOCIATION VOUDRAIT OUVRIR LA SAISON PAR UNE VICTOIRE. — TROIS PARTIES AU PROGRAMME DE LA LIGUE DE HOCKEY DE LA CITE A L'ARENA LUNDI SOIR PROCHAIN.

Les pratiques se suivent chaque jour pour les clubs de la ligue de la cité dont l'ouverture de la saison aura lieu lundi soir à l'Arena La ligue de la Cité sera la première à se mettre à l'œuvre et elle veut débiter de façon à montrer au public quelles exhibitions ses joueurs sont capables de donner.

Composée de six forts clubs amateurs, cette organisation entend se maintenir au premier rang dans les ligues secondaires et il n'y a aucun doute que ses joutes seront de puissantes attractions.

Avec deux clubs canadiens-français, un club de soldats et trois clubs anglais, la Ligue de la Cité est capable d'intéresser la majeure partie de la population de Montréal. Les étudiants de nos deux grandes uni-

versités sont certains de se porter en foule à chaque séance pour voir leurs représentants à l'œuvre. D'un autre côté, les partisans du National voudront encourager leurs porte-couleurs. Le collège Loyola, le plus important collège du genre à Montréal, ne manquera pas d'amis non plus, tandis que les Shamrocks attireront à l'Arena toute la jeunesse irlandaise.

Le programme de lundi soir prochain est aussi passionnant qu'on peut le souhaiter. Comme nous l'avons déjà dit, la joute entre le Laval et le 244e régiment sera la partie par excellence de la soirée, mais la joute entre le National et le McGill sera aussi extrêmement intéressante, de même que celle entre le Loyola et les Shamrocks qui ouvrira la soirée.

LE TROPHÉE STRACHAN

CETTE MAGNIFIQUE COUPE SERA DISPUTÉE CE SOIR AUX ALLEES DU BELMORE. — LABELLE ET LAMOREUX SERONT LES ADVERSAIRES DE BRYSON ET SPAREY. — UNE RENCONTRE INTERESSANTE EN PERSPECTIVE.

La rencontre si impatiemment attendue entre Labelle-Lamoureux et Bryson-Sparey aura lieu ce soir aux allées du Belmore et nul doute que tous les amateurs du sport des quilles seront témoins de ce match.

Le trophée Strachan, qui sera l'enjeu de la partie de ce soir, est actuellement détenu par les équipiers du Strachan mais il ne serait pas étonnant qu'il changerait de mains ce soir car les deux représentants du club de la magnifique coupe de M. Jimmy Strachan, le généreux donateur.

Comme tous les amateurs se le rappellent, le trophée Strachan avait été donné à Labelle et Lamoureux pour le défendre contre tout venant.

Ces deux équipiers jouèrent de malheur dès la première joute car ils furent défaits par Plante et Désautels dans quatre parties consécutives sur les allées du Canadien le 24 février dernier. Depuis lors, les vaincus de la première heure ont promis de rentrer en possession de cette coupe à la première occasion et ce soir ils feront l'impossible pour tenir parole.

Quel que soit le résultat de la joute de ce soir les amateurs qui se rendront aux allées du Belmore, peuvent être assurés d'être témoins d'une rencontre intéressante et d'apprentissage disputée car les deux équipes aux prises ont la légitime ambition de gagner.

LES JOUTES DE LA CLASSE "C" DE LA M. B. A.

Voici les résultats des parties jouées hier soir dans les séries de la classe "C" de la Montreal Bowling Association:

Y. M. H. A.
Jacobs, 134 108 122 — 364
Goldstein, 157 171 187 — 515
Miller, 173 138 155 — 466
Shatz, 157 176 135 — 468
Grief, 154 143 161 — 458

Totaux, 775 716 760 — 2251

Shamrock
A. Brown, 145 148 156 — 449
Powers, 137 143 119 — 399
W. Brown, 174 161 138 — 473
Morrissey, 157 200 143 — 500
Ellard, 157 125 114 — 396

Totaux, 774 777 670 — 2221

Arrows
Taylor, 147 153 180 — 480
Davidson, 148 141 132 — 421
Reese, 167 142 171 — 480
Roddick, 138 157 137 — 432
Brown, 137 180 153 — 470

Totaux, 737 773 773 — 2283

Dominion
Moore, 214 180 167 — 561
LeMarquard, 158 143 158 — 459
Carsley, 198 184 123 — 505
Greenford, 110 121 165 — 496
Mulroney, 161 127 176 — 464

Totaux, 841 855 789 — 2485

Payne
Mahoney, 168 163 147 — 478
Dey, 159 186 166 — 511
Thomson, 140 132 146 — 418
O'Neill, 196 126 124 — 446
Steer, 115 141 158 — 414

Totaux, 778 748 741 — 2267

M.A.A.A.
McCuaig, 136 135 129 — 400
Douglas, 144 185 191 — 520
Perry, 140 162 123 — 425
Brodie, 175 180 155 — 510
Kenyon, 125 157 144 — 426

Totaux, 720 819 742 — 2281

M.A.A.A. gagne 2 parties.

Tipperary
Handcuff, 172 141 151 — 464
Gruhn, 184 158 342 — 684
Turner, 97 — 97
McRobie, 177 175 211 — 563
Boxer, 156 172 138 — 466
Denmen, 161 122 154 — 437

Totaux, 763 794 812 — 2369

C.Y.M.C.A.
Pierce, 168 145 176 — 490
McGaw, 151 — 151

Totaux, 720 819 742 — 2281

Tipperary
Handcuff, 172 141 151 — 464
Gruhn, 184 158 342 — 684
Turner, 97 — 97
McRobie, 177 175 211 — 563
Boxer, 156 172 138 — 466
Denmen, 161 122 154 — 437

Totaux, 763 794 812 — 2369

C.Y.M.C.A.
Pierce, 168 145 176 — 490
McGaw, 151 — 151

Totaux, 720 819 742 — 2281

Tipperary
Handcuff, 172 141 151 — 464
Gruhn, 184 158 342 — 684
Turner, 97 — 97
McRobie, 177 175 211 — 563
Boxer, 156 172 138 — 466
Denmen, 161 122 154 — 437

Cercle Laval
Mace, 137 130 127 — 394
Lapointe, 141 154 167 — 462
Gagnon, 140 120 128 — 388
P. Dufresne, 138 113 167 — 418
Vincent, 122 162 150 — 434

Totaux, 676 679 741 — 2096

Maisonnette
Labonté, 154 156 159 — 469
McKenzie, 162 165 138 — 466
A. Hurlbise, 146 200 197 — 543
Corbett, 157 140 166 — 463
A.H. Hurlbise, 140 123 220 — 483

Totaux, 755 795 880 — 2426

Maisonnette gagne 3 parties.

DANS LA LIGUE CANADIENNE

Les joutes d'hier soir :
La Casquette No 1
Emond, 168 157 145 — 470
Cusson, 142 169 153 — 464
Côté, 154 160 159 — 473
Godin, 104 167 183 — 454
Belair, 181 145 141 — 467

Totaux, 749 798 771 — 2318

Canadien
Dorion, 193 163 170 — 526
Delpe, 176 166 193 — 535
Beauregard, 149 140 188 — 477
Ripoll, 173 168 165 — 506
Guilmont, 144 179 168 — 491

Totaux, 835 814 881 — 2530

Canadien gagne 3 parties.

Champêtre
Gugras, 199 152 154 — 405
Boyer, 120 136 119 — 375
Dionne, 132 190 165 — 502
St-Laurent, 152 139 152 — 443
Villeneuve, 157 208 169 — 534

Totaux, 664 625 770 — 2059

Democrat
Sabourin, 174 199 181 — 554
André, 155 165 167 — 487
Belanger, 163 131 163 — 457
Morton, 167 149 143 — 459
Mace, 142 159 133 — 434

Totaux, 810 803 787 — 2391

Democrat gagne 3 parties.

LUTTE, BOXE ET MUSIQUE A LA CASQUETTE

EUGENE BROUSSEAU, W. CABANA ET PLUSIEURS ARTISTES AU PROGRAMME.

Lundi soir prochain, au gymnase de la Casquette, aura lieu le grand concert-bouquet du Pentathlon, le fameux club sportif de la Casquette, dont les athlètes ont remporté partout de si glorieux lauriers.

Toute la pléiade des champions de la Casquette figurera au programme de cet important "event" sportif. Voici les noms de ceux qui participeront au programme de cette fête:

Eugène Brousseau, champion boxeur d'Amérique, à 145 lbs; Joz Chevalier, champion du Canada à 125 lbs; Emond, Mercier, l'essor, Chevalier, Vaillancourt, LeBlond, LaChapelle, Demers, Boucher, de la police; Hughes, de la M.A.A.A., etc.

W. Cabana, l'homme fort bien connu, donnera une exhibition de tours de force.

Il y aura de plus un excellent programme musical auquel participeront MM. Girard, violoniste, Larocque et Leboeuf, chanteurs comiques, etc.

Grâce à la bienveillance de généreux amis de la Casquette, des reuses, du tabac, des cigares et des cigarettes seront distribués gratuitement aux assistants afin de leur faire passer une véritable bonne soirée.

Les officiers du Pentathlon s'attendent à une grosse assistance, et le programme qu'ils offrent aux amateurs mérite qu'un grand nombre de sportsmen se rendent au gymnase de la Casquette lundi soir prochain.

LA DÉCISION EST ACCORDÉE À Ls-VERGER

L'ARBITRE BILLY ROCHE DISQUALIFIE L'ADVERSAIRE DU FRANÇAIS, TOMMY MCCARTHY, A LA 3ème RONDE. — UNE BATAILLE PEU INTERESSANTE.

— KID THOMAS GAGNE AUX POINTS, CONTRE KID BRATTON. — LES PRELIMINAIRES.

Louis Verger, soldat réformé de l'armée française, a obtenu la décision de l'arbitre Billy Roche, de New-York, à la suite de la disqualification de Tommy McCarthy, à la troisième ronde d'un combat qui devait en durer dix.

Cette exhibition, si on peut l'appeler ainsi, fut un vrai continué à pour peu que l'on continue à nous donner des hommes comme ceux qui faisaient les frais de la bataille principale d'hier soir, les amateurs décideraient bientôt, et avec raison, de s'abstenir d'assister aux séances de boxe.

Louis Verger, qui a été annoncé comme champion de France, poids moyen, ignore totalement le "manly art" et nous sommes d'avis qu'il ne sera jamais un bon pugiliste. Français ne juge aucunement la distance et est très gauche dans ses mouvements; la seule qualité que nous lui connaissons est la résistance.

Son adversaire, Tommy McCarthy, n'est guère plus habile que Verger et nous ne croyons pas qu'il vaille mieux qu'un boxeur de troisième ordre.

La rencontre entre ces deux poids moyens fut nulle et il est heureux qu'elle se terminât si tôt.

McCarthy fut disqualifié pour avoir projeté par terre le Français au moyen d'une prise de lutte. En

tombant, Verger se blessa à la figure, et le choc fut assez violent pour l'empêcher de se relever. La rencontre semi-finale entre Kid Bratton et Kid Thomas fut la plus intéressante de la soirée.

Thomas triompha de son adversaire aux points en dix rondes. Kid Gilbert et Kid Williams firent match nul tandis que Covey eut l'avantage sur Morris dans une exhibition de six rondes.

La première préliminaire fut arrêtée à la troisième reprise, à cause de la trop grande infériorité de Sweeney qui faisait face à Young Daskell.

GYMNASTIQUE A LA CASQUETTE

PROGRAMME DE LA SOIREE DE DEMAIN SOIR

Le vendredi soir est particulièrement réservé aux gymnastes de la Casquette qui, toute la soirée, évoluent sous les ordres de leur dévoué professeur, le capit. A. LeBeau.

Le programme de demain soir est le suivant:

De 8.30 à 9.30, gymnastique.
De 9.30 à 10.30, leçons de lutte et de boxe par E. Brousseau, J. Chevalier, A. LeBeau et A. Vaillancourt.
De 10.30 à 11.30, douches et massages.

Toute notre jeunesse devrait profiter de l'excellente occasion qui lui est offerte par la Casquette de compléter sa formation au point de vue physique et joindre les rangs du Pentathlon, le club sportif de la Casquette.

EUCHRE DU CLUB LE TRAPPEUR

Ce soir à la salle Mont-Royal, grand échec du club de raquetteurs Le Trappeur. Les prix sont magnifiques et nombreux. Tous les amis de la raquette sont invités.

MAISONNEUVE

REPARTITION DES IMPOTS

LES EVALUATEURS PRESENTENT, HIER, LEUR ROLE D'EVALUATION. — LA VENTE DU FOIN. — DIVERS.

Le maire Lévis Tremblay étant malade, le conseil de Maisonneuve a tenu sa séance régulière, hier après-midi, sous la présidence du premier H. A. Morin.

Tout d'abord, on a pris connaissance d'une lettre envoyée par le comité du monument Hébert, de Québec, qui demande une souscription du conseil. On étudiera la question plus tard.

L'échevin Vigand demande à ce que la compagnie du C. N. R. soit notifiée de voir à ne pas obstruer le passage avec ses wagons qui stationnent trop souvent sur ses voies d'évitement du côté ouest du Boulevard Pie IX.

On a aussi pris connaissance d'une lettre de la Sarnon Shoes, qui demande la prolongation de son exemption de taxes pour diverses raisons et les échevins croient sa demande légitime; cependant, la compagnie devra commencer à construire sa manufacture pas plus tard que le 1er mai prochain.

Comme cela se pratique à Montréal, tous ceux qui vendent du foin à Maisonneuve devront le faire peser sur la balance publique de cette ville et non pas ailleurs, comme cela se fait actuellement, selon une motion de l'échevin Pichet qui prendra effet sous peu.

M. Vandal, architecte, dans une lettre qu'il a envoyée au conseil, prétend que pour donner une ventilation efficace au bain de Maisonneuve, il faudrait une somme de \$3,000 à \$3,500. La chose va être étudiée plus tard.

Enfin, les évaluateurs municipaux ont déposé le rôle d'évaluation et sur proposition de l'échevin Pichet, appuyé par l'échevin Tardif, il a été proposé que la taxe municipale soit comme suit:

Taxe municipale: \$1.00; taxe spéciale imposée par la Législation: \$0.25; taxe scolaire: \$0.50.

Comme par les années passées, en dépit de la fusion des commissions scolaires, la taxe scolaire devra être payée à l'hôtel de ville.

Aujourd'hui, tous les échevins sont à l'œuvre, ils ont surveillé l'étude du bill de Maisonneuve.

FAITS - MONTREAL

ENFANT EBOUILLANTE
A la morgue, hier après-midi, un verdict de mort accidentelle a été prononcé par le coroner MacMahon pour la mort du jeune William Boyce, 2 ans, 4 rue St-Rémi, brûlé mortellement par le contenu bouillant d'un seau que sa mère avait laissé sur une chaise.

LA MAIN MUTILEE
En travaillant dans une scierie dans la rue St-Jacques, Joseph Prozan, 18 ans, 680, Côte St-Luc, a eu la main mutilée dans une machine.

La victime a été conduite à l'hôpital.

JAMBE FRACTUREE
Un soldat, Isidor Kranzo, 37 ans, faisant partie de la compagnie de remonte juive, s'est fracturé une jambe en tombant sur le trottoir, dans la rue St-Antoine, hier soir.

Il a été transporté à l'hôpital.

TIERS - ORDRE FRANCISCAIN
Fraternité Notre-Dame des Anges. Rue Lagacière-ouest, No 130. Réunion du discret vendredi, 15 décembre 1916, à 2 heures 30 p.m. Les membres sont priés de s'y rendre sans autre convocation.

La Secrétaire.

CHAMBRE DE COMMERCE

UN BUREAU DE RECHERCHES

A LA DEMANDE DU BUREAU DES COMMISSAIRES, L'ON ETUDIERA DE NOUVEAU CET IMPORTANT PROJET. — LE DEVELOPPEMENT DE NOS MARCHES PUBLICS. — DIVERS.

En l'absence de M. Gravel, M. J. E. Daoust, 1er vice-président, a présidé, hier après-midi, l'assemblée ordinaire de la Chambre de commerce du district de Montréal.

Le bureau des commissaires de la ville de Montréal invite la Chambre de commerce et tous les groupes du même ordre à s'intéresser à la construction d'un bureau de recherches municipales destiné à coopérer à la bonne administration de la chose publique. Tous les membres présents se disent sympathiques à la création d'un tel organe, reste à savoir les moyens à prendre pour mener à bien ce projet. La commission des affaires municipales sera saisie de la question.

La Chambre de commerce, par la voix de sa commission de l'agriculture, avait demandé aux autorités municipales d'activer le développement de nos marchés publics et de les rendre plus accessibles aux cultivateurs, — forme de contribution à l'accroissement de la production agricole et, partant, à la réduction du coût de la vie, chez nous. On répond à la Chambre qu'on est momentanément empêché de faire droit à sa requête par l'insuffisance des ressources financières.

M. L.-H. Cornélien trouve cette réponse guère satisfaisante et demande à la Chambre de ne pas s'en contenter. Il rappelle que les citoyens de la partie nord de notre ville, il y a quelques années, ont demandé l'érection d'un marché public dans leur secteur. Nos administrateurs municipaux ont à cet effet voté \$200,000 qu'ils ont mis tout entier sur un emplacement payé \$210,000. Est-ce une sage manière de procéder?

M. Cornélien croit que le développement des marchés publics doit s'effectuer en harmonie avec le développement de notre population. Il comprend qu'à l'époque où tous les Montréalais étaient groupés autour du marché Bonsecours, celui-ci ait été suffisant, mais maintenant que le nord de la ville est habité par une population dense, il demande que celui-ci puisse aisément s'aboucher avec le producteur, avec l'habitant, au marché — moyen reconnu d'utilité pratique. Si la municipalité n'a pas de fonds, comme elle le prétend, qu'elle prenne donc occasion d'utiliser une fraction des nombreux terrains non bâtis qu'elle détiend dans le nord de la ville, et qui sont absolument inoccupés; qu'elle affecte une somme modeste à l'érection de quelques hangars, et les cultivateurs seront satisfaits, les consommateurs en bénéficieront et la ville elle-même verra se créer dans ce centre une nouvelle source de revenus. L'essai mérite d'être tenté. La commission de l'Agriculture mettra la question à l'étude.

M. J.-N. Cabana cite un nouvel article de l'Antarctique où le mensonge et la violence s'étendent à l'extrême. Certes, la Chambre de commerce méprise de telles attaques, qui n'ont aucune prise chez ceux qui suivent les rapports que donnent les quotidiens des réunions de la Chambre, mais M. Gaston Maillet prétend tenir ses renseignements d'un des journalistes qui suivent régulièrement les délibérations de la Chambre, et l'orateur demande à ceux-ci d'être un peu moins véridiques. Entre parenthèses, nous croyons savoir que les représentants des journaux qui assistent ordinairement aux séances de la Chambre protestent contre de telles accusations.)

La Chambre vote des condoléances à la famille de M. J.-Arthur Villeneuve, membre à vie de la Chambre, et récemment décédé.

CANADIAN CLUB

LA POURSUITE DE LA GUERRE

LES ALLIES SE BATTENT JUSQU'À UNE VICTOIRE COMPLETE, DIT LE DUC DE DEVONSHIRE.

Son Excellence le Duc de Devonshire qui était l'hôte du Canadian Club hier, a traité des grandes questions du jour. Le nouveau gouverneur général est entré vivement dans la discussion des problèmes qui passionnent aujourd'hui les esprits dans le domaine politique et économique.

Le Duc a consacré, naturellement, la majeure partie de son discours aux choses de la guerre; il a déclaré entre autres:

"Cette guerre nous a été imposée contre notre volonté. Nous avons couru de nombreux risques en tentant de maintenir la paix et nous n'allons pas remettre l'épée au fourreau avant d'avoir assuré une paix stable par nous et à nos conditions. Il est à peine un foyer qui n'ait déjà ressenti les effets de la guerre. Il y a des vides qui ne pourront jamais être comblés; mais si grands que soient les sacrifices faits jusqu'à présent, nous sommes déterminés à continuer la guerre jusqu'à ce que nous ayons assuré une paix solide qui prévienne toute soudaine attaque contre la civilisation et l'humanité. Nous combattons pour une grande cause, pour un grand principe. Nous voulons jeter les bases d'une paix qui sera honorable, qui sera permanente et qui sera respectée. Voilà le sentiment qui devient chaque jour plus manifeste dans l'Empire britannique."



LE CIGARE VERBENA

HAVANA

Dans chaque ligne il existe toujours un type de qualité. Nos cigares PEG TOP, BOSTON et OVIDO sont depuis des années les leaders dans leurs grades respectifs. Nous plaçons actuellement sur le marché le meilleur cigare qu'il soit possible de produire, un cigare qui deviendra le type, le leader de tous les cigares de haut grade sur le marché.

FABRIQUE EN DEUX GRANDEURS
CORONAS ET PERFECTOS

MAINTENANT EN VENTE PARTOUT

2 pour 25c

L.-O. GROTHE, Limitée, Fabricants, MONTREAL

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1916.

LACHINE. — Du Bureau de Poste. Service de :

10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
30 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m. à 7.10 p.m.
20 min. de 7.10 p.m. à 12.00 minuit

DE LACHINE. — Service de :

20 min. de 5.30 a.m. à 8.00 a.m.
10 min. de 8.00 a.m. à 9.00 a.m.
30 min. de 9.00 a.m. à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m. à 8.00 p.m.
20 min. de 8.00 p.m. à 12.00 minuit

SAINT-VINCENT-DE-PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent-Service de :

20 min. de 5.30 a.m. à 8.00 a.m.
10 min. de 8.00 a.m. à 4.30 p.m.
10 min. de 4.30 p.m. à 6.00 p.m.
20 min. de 6.00 p.m. à 12.00 minuit

SAINT-VINCENT-DE-PAUL A SAINT-DENIS. — Service de :

10 min. de 5.40 a.m. à 8.10 a.m.
10 min. de 8.10 a.m. à 4.40 p.m.
10 min. de 4.40 p.m. à 7.10 p.m.
20 min. de 7.10 p.m. à 8.30 p.m.
30 min. de 8.30 p.m. à 12.00 minuit

TRAMWAY DE SAINT-VINCENT A SAINT-DENIS. — Service de :

10 min. de 5.40 a.m. à 8.20 a.m.
10 min. de 8.20 a.m. à 4.50 p.m.
10 min. de 4.50 p.m. à 7.30 p.m.
20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 minuit

DE L'AYE. — Service de :

10 min. de 5.40 a.m. à 8.20 a.m.
10 min. de 8.20 a.m. à 4.50 p.m.
10 min. de 4.50 p.m. à 7.30 p.m.
20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 minuit

DE L'AYE A L'AYE DU PARC ET MONT-ROYAL. — Service de :

10 min. de 5.40 a.m. à 8.20 a.m.
10 min. de 8.20 a.m. à 4.50 p.m.
10 min. de 4.50 p.m. à 7.30 p.m.
20 min. de 7.30 p.m. à 12.00 minuit

DE L'AYE A L'AYE DU PARC ET

PAS DE FEMMES AU BARREAU

(Suite de la 1ère page)

que si les jeunes filles entraient gentilles et pures à l'Université, après deux ans de contact avec les futurs législateurs, il est certain qu'elles sortiraient « fermées ». Ce fut un florissant de la première syllabe à la dernière de cette rusique pièce d'éloquence.

M. Francoeur

C'est M. Francoeur qui a ouvert le débat de cet après-midi. Il a vidé la question, si l'on peut dire. Une à une, il a réfuté les prétentions des partisans du bill et il a examiné dans toutes ses conséquences la législation proposée. C'était d'autant plus intéressant que M. Francoeur était un converti. L'année dernière, il avait voté avec le député de Dorchester. Il avait obéi alors à un sentiment; cette fois, il n'écoutait que la raison pure. Seul peut-être, tout en prétendant qu'il n'essayait qu'à la raison pure, ce célibataire a fait vibrer la corde pathétique quand il a peint en deux ou trois touches, à la fin de sa harangue, la vie de la femme heureuse. Ce fut vraiment très bien senti et très bien dit.

Ce bill, dit-il, c'est une nouvelle manifestation du féminisme et, à cause de cela, il importe de l'envisager au point de vue de la raison et du bon sens. Le féminisme c'est l'admission de l'égalité de la femme et de l'homme, et il n'est pas possible d'augmenter longtemps pour se convaincre de l'inégalité de ces deux organes de la société.

La principale raison qu'on invoque à l'appui de cette législation nouvelle, c'est que les temps étant changés et ayant entraîné dans ce changement de nouveaux maux, il importe d'y appliquer des remèdes nouveaux. La femme étant forcée de gagner sa vie pourquoi ne pas lui ouvrir les professions les plus nobles de même que lui sont ouverts les métiers les plus durs et les plus abjects?

C'est un mal que les jeunes filles et les femmes soient obligées de fréquenter les usines. Pourquoi leur ouvrir les professions plus hautes? M. Francoeur ne voit pas en quoi l'admission des femmes au barreau pourrait apporter une solution au problème. Les femmes riches seules pourraient s'y faire admettre. Encore doute-t-il qu'elles abandonnent les parties de plaisir, pour se livrer à des études arides.

A supposer que le changement demandé ait apporté dans nos lois, à quoi servirait-il puisque nous n'avons pas d'écoles pour la formation des futures étudiantes, comme aux Etats-Unis, comme en France. (Nous croyons cependant que l'école des Hautes Etudes pour jeunes filles, qui prépare des bachelières prépare par le fait même des aspirantes à l'étude du droit. Peut-être M. Francoeur ignore-t-il l'existence de cette école?)

Le député de Lotbinière est d'avis, comme son collègue de Verchères, que nous ne sommes pas prêts à adopter cette mesure qui apporterait une perturbation sensible dans l'économie de nos lois.

M. Francoeur soutient encore qu'on ne saurait arguer de l'analogie de la situation avec la France. Dans ce pays, on compte une élite féminine très instruite et on s'est préparé de longue main et on s'est insensiblement à l'admission des femmes aux professions libérales. Encore, est-il laissé dire par des avocats de Paris que l'admission des femmes au barreau n'a contribué qu'à augmenter le nombre des déclassés et des ratés et que sur toutes celles qui ont subi l'épreuve des examens, deux seulement traitaient aux tribunaux de la capitale française.

Aux Etats-Unis, les économistes les plus sérieux que l'on pourrait citer à l'infinitif, déplorent le changement apporté dans le statut de la femme et proclament hautement que toutes cette mesure n'a été qu'une rétrogression vers le divorce. Fatalement, on est allé jusqu'au bout des concessions à la femme. On a vu la femme élue à la femme éligible, avec cet aboutissement grotesque signalé par les journaux américains, il y a peu de temps, d'une femme se faisant élire maire d'une ville de l'Oregon contre son mari.

Quand on s'engage sur cette pente on s'en va rapidement vers la ruine du foyer. Il est assez probable que la paix puisse exister dans l'intimité du ménage quand la guerre existe hors du foyer, sur les tréteaux publics.

Si on admettait la femme au barreau, il faudrait l'admettre l'année prochaine à la magistrature, et de concessions en concessions on irait aux plus extrêmes qui ne sont pas demandées par les femmes de notre province.

En réalité, quoi qu'en dise le député de Saint-Louis, la femme n'est pas traitée en esclave dans notre code civil, dont le député s'est donné la peine de relire toutes les clauses, mais elle est entourée de protection.

Pour le bill

Le docteur Finnie donne ensuite en quelques mots ses raisons de voter pour le bill Cannon, de même que M. Cannon, aîné, frère du parain du projet de loi.

Le discours de celui-ci est farci de citations, mais péche, croyons-nous, en ce que son auteur prétend que le christianisme, ayant affranchi la femme, et l'ayant faite reine comme elle l'est aujourd'hui, ne

saurait condamner une législation qui lui donne accès à la plus noble profession. Le député n'a pas, à notre humble avis, clairement démontré que le christianisme prônait l'admission de la femme au barreau. Il est même des théologiens sérieux — on en trouve encore à l'Action Catholique — qui soutiennent le contraire. Or, si la femme quittait la voie que lui a tracée le christianisme, il n'est pas sûr du tout qu'elle soit pour grandir, pour s'ennoblir.

M. Cannon a déclaré aussi qu'il ne voulait pas que la femme ne fût qu'une machine à élever des enfants. Nous sommes d'avis que la femme n'est jamais moins machine, ne fait jamais preuve d'un plus haut degré des hautes qualités dont Dieu l'a ornée que dans le rôle d'élevatrice, si le mot faisait assez image pour qu'il soit permis de l'employer. Voilà bien un point où le féminisme est facilement pris en défaut. L'égalité cesse là entre la femme et l'homme en faveur de la première. Jamais, en effet, un homme ne pourrait parvenir à cette intelligence patiente, à cette affectueuse vigilance de tous les instants dont une mère entoure tous les moments de l'enfant en bas âge. Il n'y a pas de machine à élever les enfants, pas plus qu'il n'y a de machines qui aiment et qui souffrent.

M. Cannon s'est ensuite appliqué, avec une habileté incontestable, à prouver que le bill présenté par le député de Dorchester n'est pas en contradiction avec les principes de notre code civil.

Suivent des discours de M. Doris, contre le bill, Bugeaud pour, et de M. Lévesque contre. Celui-ci cite la lettre qu'il a reçue de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, le priant de voter pour le projet de loi Cannon. Il voit, dans la façon dont elle est rédigée, la preuve que les deux signataires ne sont pas encore mûres pour l'admission à la pratique du droit. Il ne cite pas ces noms.

Le député de Laval ajoute que la mesure n'est pas contre les principes libéraux comme on l'a dit. Jamais elle n'a figuré au programme du parti, jamais elle n'a été soumise à l'électeur. Bien plus, personnellement, un homme, ou, plus justement, trois ou quatre, demandent son adoption dans la province.

Il votera donc contre la mesure parce qu'elle est prématurée, qu'elle ne répond pas à aucune nécessité et que, même si on l'adoptait, elle serait inefficace et destructrice du foyer.

Le vote

M. Taschereau, le ministre des travaux publics, résume le débat avec une grande précision. Les femmes, dit-il, trouveraient facilement des avocats pour défendre leurs droits, si on ne les admet pas au barreau. Elles n'auraient qu'à s'adresser aux députés qui ont parlé à l'appui du bill Cannon.

Pour lui, il ne doute pas que les femmes pourraient faire des avocats excellents, se plantant même aux nécessités du secret professionnel. Mais, c'est une grosse question que l'on soulève.

M. Taschereau, le ministre des travaux publics, résume le débat avec une grande précision. Les femmes, dit-il, trouveraient facilement des avocats pour défendre leurs droits, si on ne les admet pas au barreau. Elles n'auraient qu'à s'adresser aux députés qui ont parlé à l'appui du bill Cannon.

Pour lui, il ne doute pas que les femmes pourraient faire des avocats excellents, se plantant même aux nécessités du secret professionnel. Mais, c'est une grosse question que l'on soulève.

M. Taschereau, le ministre des travaux publics, résume le débat avec une grande précision. Les femmes, dit-il, trouveraient facilement des avocats pour défendre leurs droits, si on ne les admet pas au barreau. Elles n'auraient qu'à s'adresser aux députés qui ont parlé à l'appui du bill Cannon.

Pour lui, il ne doute pas que les femmes pourraient faire des avocats excellents, se plantant même aux nécessités du secret professionnel. Mais, c'est une grosse question que l'on soulève.

M. Taschereau, le ministre des travaux publics, résume le débat avec une grande précision. Les femmes, dit-il, trouveraient facilement des avocats pour défendre leurs droits, si on ne les admet pas au barreau. Elles n'auraient qu'à s'adresser aux députés qui ont parlé à l'appui du bill Cannon.

Pour lui, il ne doute pas que les femmes pourraient faire des avocats excellents, se plantant même aux nécessités du secret professionnel. Mais, c'est une grosse question que l'on soulève.

M. Taschereau, le ministre des travaux publics, résume le débat avec une grande précision. Les femmes, dit-il, trouveraient facilement des avocats pour défendre leurs droits, si on ne les admet pas au barreau. Elles n'auraient qu'à s'adresser aux députés qui ont parlé à l'appui du bill Cannon.

Pour lui, il ne doute pas que les femmes pourraient faire des avocats excellents, se plantant même aux nécessités du secret professionnel. Mais, c'est une grosse question que l'on soulève.

M. Taschereau, le ministre des travaux publics, résume le débat avec une grande précision. Les femmes, dit-il, trouveraient facilement des avocats pour défendre leurs droits, si on ne les admet pas au barreau. Elles n'auraient qu'à s'adresser aux députés qui ont parlé à l'appui du bill Cannon.

Pour lui, il ne doute pas que les femmes pourraient faire des avocats excellents, se plantant même aux nécessités du secret professionnel. Mais, c'est une grosse question que l'on soulève.

M. Taschereau, le ministre des travaux publics, résume le débat avec une grande précision. Les femmes, dit-il, trouveraient facilement des avocats pour défendre leurs droits, si on ne les admet pas au barreau. Elles n'auraient qu'à s'adresser aux députés qui ont parlé à l'appui du bill Cannon.

bec, jusqu'à concurrence de \$550,000. Cette clause sera vraisemblablement rétablie au Conseil législatif.

Le bill de la municipalité d'Outremont et de la succession Hébert ont subi leur troisième lecture. Le bill de sir Lomer Gouin, pour permettre aux étudiants en art dentaire d'être admis à la pratique de la profession en étant dispensés d'une partie ou de la totalité des examens, s'ils sont enrôlés dans les armées de Sa Majesté, a subi sa troisième lecture, sans secousse ni panne.

Enfin, le bill du trésorier de la province fixant la valeur au pair des actions, quand elle n'est pas indiquée, à cent dollars, quand la valeur de ces actions sur le marché est de plus de cent dollars, a été adopté. Dans le cas des transactions de telles actions, la taxe perçue sera de deux sous et de deux sous additionnels pour toute fraction de valeur au-dessus de cent dollars.

Le bill Mercier relatif à la loi de chasse a subi sa deuxième lecture. Les amendements portent que les zones de chasses disparaissent et toutes les régions de la province sont désormais traitées au point de vue de la chasse, de la même façon. La chasse à courre est interdite. Il est interdit de tuer certain gibier pour des fins commerciales, l'interdiction qui devait expirer au mois de novembre prochain étant prolongée jusqu'au mois de novembre 1920.

Tout informateur donnant des renseignements au sujet des infractions à la loi de la chasse pourra recevoir une récompense de cent dollars. Les chasseurs de l'étranger, pour fins commerciales, quand l'agent de gibier à poil, devront payer un permis de cinquante dollars. Le permis, pour les résidents de la province de Québec, est fixé à \$10.

De plus, le projet de loi fait la classification de tous les règlements passés jusqu'ici afin de les rendre plus compréhensibles et plus clairs.

Cette séance du soir, la première depuis le commencement de la session, de même que le travail qu'on y a effectué, donnent à penser que la session se terminera pour Noël.

LOUIS DUPIRE.

— Sir Lomer Gouin a accordé, hier, après-midi, un entretien à M. Léon Trépanier, délégué des fonctionnaires municipaux de Montréal, relativement aux rumeurs de réduction de salaires des employés.

M. Trépanier s'est déclaré satisfait de l'accueil du premier ministre qui a paru s'intéresser à la situation des employés et qui a posé au représentant de ces derniers l'ombre de questions.

M. Trépanier, chef de l'opposition, que M. Trépanier a également entrevu à ce sujet, s'est déclaré favorable à l'institution d'une commission indépendante qui ferait le choix d'employés compétents et qui fixerait une échelle des salaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

M. Sauvé est d'opinion que Montréal peut sortir de son impasse financière sans avoir à réduire le salaire de ses fonctionnaires.

étudier depuis trois ou quatre mois. Hier même, M. Pelletier signalait le fait que les grandes meuneries Ogilvie Flour Mills avaient porté le dividende sur leurs actions de 8% qu'il était en 1910 à 10% présentement. Les affaires sont bonnes, excellentes même pour le temps! Mais nous croyons qu'il est inutile ou à peu près de prêter sur les trusts possibles ou réels. La prérogative de l'inspecteur, de des contrôler appartenant aux autorités fédérales.

Une seconde cause évidente — on en a assez parlé — est l'exportation excessive de certains de nos produits. Il est inutile d'exister sur ce point. Ici encore le gouvernement d'Ottawa a le droit de préséance.

Si l'on n'a pas suggéré de remède immédiat au coût actuel de la vie, on a tracé, et avec beaucoup d'à propos, d'une ligne de conduite à prendre qui donnerait tout de suite de bons résultats. Nous voulons parler de l'économie qui devrait être pratiquée un peu partout, et plus spécialement dans la consommation alimentaire. Nous savons que le conseil d'économiser a été donné cyniquement au peuple par bien des hommes qui ont pratiqué ou permis les pires gaspillages publics. Aussi faut-il comprendre pourquoi le peuple n'écoute pas de bonne grâce les benêts et conseillers officiels qui préchent l'économie aux autres et pratiquent eux-mêmes la prodigalité la plus effrénée. Les Sénateurs qui enseignent la résignation aux pauvres sont toujours mal venus. L'économie est tout de même un moyen efficace de supporter plus aisément la pénible situation créée par la tension des prix de la nourriture.

Le secrétaire de l'Union ouvrière de Montréal a cité des chiffres saisissants sur le gaspillage à Montréal d'aliments de toute sorte. Ces chiffres officiels ont été compilés par le Bureau d'Hygiène de la ville. Ils sont des plus concluants. D'autres rapporteurs ont abondé dans le même sens.

Un rédacteur du *Moniteur du Commerce*, dans une des dernières livraisons, se demande non sans ironie pourquoi les théâtres et établissements de vues animées feront cette année des affaires d'or? Oui, pourquoi?

Interrogé sur ce qu'il pensait de la situation actuelle, un des plus gros marchands de Montréal a déclaré que selon lui, les hauts prix payés pour les produits agricoles, étaient un indice de la prospérité de l'agriculture canadienne et un encouragement à s'y adonner avec plus de courage et d'activité à l'avenir.

Voilà qui n'est pas un cliché. Que nos lecteurs agricoles nous comprennent bien.

Il est inutile, croyons-nous, après le rapport publié par le rédacteur parlementaire de ce journal, d'élever les suggestions d'un chroniqueur en courrant le risque de se répéter ennuyeusement sans plus d'avantage. N'essuyons donc qu'une idée générale.

Si l'on n'a pas trouvé de remède immédiat au problème du coût de la vie, on a été, par contre, fort loquace sur celui à apporter plus tard. On peut le résumer à ceci: augmentations en quantité et en qualité la production agricole. Cela par les moyens suivants:

- 1) création et multiplication de fermes de démonstration dans chaque région;
- 2) instruction agricole;
- 3) éducation agricole; réforme des méthodes actuelles;
- 4) établissement de petites industries sur la ferme (atelier de mise en conserves);
- 5) organisation de moyens de transport accommodants et économiques;
- 6) culture de terrains vacants;
- 7) établissement d'entrepôts frigorifiques à la campagne;
- 8) extension de la culture maraîchère à la campagne proprement dite et surtout près des grandes villes;
- 9) prohibition de la vente d'animaux trop jeunes;
- 10) élevage extensif du mouton;
- 11) amélioration dans le service des agropastes;
- 12) création d'un bureau d'économie agricole (farm management);
- 13) établissement d'un système de crédit agricole;
- 14) création d'une ligue d'économie;
- 15) réduction de certains droits de douanes;
- 16) embargo sur certains produits indigènes.

Il ne faudrait pas croire que ces suggestions ont le cachet de la nouveauté. Pour notre humble part et sans plus de mérite nous avons à plusieurs reprises signalé l'importance de la part de ces réformes. Certaines valent d'être recommandées instamment; d'autres nous semblent être difficilement réalisables. La construction d'entrepôts frigorifiques à la campagne, par exemple, paraît une entreprise plutôt hasardeuse. De même, faire tomber la vente d'animaux trop jeunes sous le coup d'une loi spéciale serait une mesure sage peut-être en certains cas mais exigerait tout un dispositif spécial. L'idée de la création d'une ligue d'économie semble, par ailleurs, un peu tirée par les cheveux.

Le problème de l'embargo devient un dilemme dans certains cas. Si, d'une part, on préconise et stimule la production et encore la production et que, d'autre part, on met l'embargo sur des produits, donnés on n'est guère en avance. Par ailleurs, l'exportation intensive de nos animaux reproducteurs aux Etats-Unis est une pratique nettement préjudiciable. Les autorités fédérales ont pouvoir en l'occurrence.

En conclusion, disons qu'il faut économiser pour l'heure et produire plus et mieux à l'avenir. Voilà ce n'est pas nouveau, mais il n'est pas mal pour l'agriculture qu'on ait répété ces choses.

Armand LETOURNEAU.

LES DERNIERS 10,000

L'Almanach de la Langue française a été tiré à 25,000 exemplaires. 15,000 sont déjà vendus; les commandes reçues ce matin entament les derniers 10,000.

Rappelons que l'Almanach est en vente aux bureaux du *Devoir* et dans les principales librairies, au prix de 15 sous l'exemplaire. Adressez les commandes par quantités au secrétaire de la Ligue des Droits du français, au Monument national, Montréal, 81,50 la douzaine, 810 le cent, 875 le mille, plus les frais de port (trois sous l'exemplaire, vingt-deux sous la douzaine).



Fourrures choisies

Pour cadeaux de Noël et du Jour de l'An

Dans quelques jours, ce sera Noël et le Nouvel An. Profitez de cette occasion, Mesdames et Mesdemoiselles, pour vous faire offrir la jolie garniture ou l'élégant manteau de fourrure dont vous rêvez depuis si longtemps.

Une fourrure est le plus beau et le plus utile cadeau que vous puissiez recevoir. C'est un cadeau qui vous durera des années et dont vous serez toujours fières.

Pour faciliter votre choix, nous avons préparé une magnifique collection de parures d'un goût exquis et d'une suprême élégance, et faites des fourrures les plus en vogue cette année.

Taupo, Hermine, Loup, Renard, Vison, Martre d'Alaska, vous trouverez de tout dans cette collection.

Visitez-nous.

Nos salons sont maintenant ouverts tous les soirs, et les visiteurs sont les bienvenus.

Chas Desjardins & Co
Limitée

130, RUE SAINT-DENIS

Vente de liquidation Lits, sommiers, matelas

Positivement en bas du prix coûtant

Le rayon de stock de banqueroute de Leroux, Daigneault, Brault, insolvable est actuellement proprement classifié et mis à l'avant pour être liquidé immédiatement. Afin de satisfaire et aider le public à faire un choix, et en plus pour faciliter la liquidation de cet immense stock dans le plus court délai possible, nous l'avons divisé en quatre lots distincts comme suit:

- LOT No 1.—Consiste en toutes les couchettes émaillées de modèles unis, modèles de fantaisie, et décorations de cuivre, toutes les largeurs.
- LOT No 2.—Comprend toutes les couchettes en cuivre, fini brillant, fini satin ou mat, aussi le nouveau fini ruban, toutes largeurs.
- LOT No 3.—Inclut tous les matelas doubles, simples et trois quarts, toutes les différentes qualités, sont étalées, le matelas construit de feutre élastique, si populaire aujourd'hui, est spécialement démontré.
- LOT No 4.—Comprend tous les sommiers, montés sur acier ou sur bois, divan-lit en acier simple, aussi divan-lit d'extension en acier.

Nous portons une attention particulière envers les grandes commandes d'institutions telles qu'hôtels, hôpitaux, collèges, maisons de pension.

Les grands connaisseurs de meubles qui ont fait la revue de ce magnifique stock, venant des manufactures les plus en renommée et comprenant suites de salle à manger, suites de chambres à coucher, "Chesterfields", fauteuils spacieux de luxe de boudoir, nous ont affirmé directement que l'assortiment ci-haut mentionné était bien un amas de meubles de haute distinction, produit canadien et comme il n'en avait jamais été offert en liquidation dans toute la province.

Tout est actuellement en vente absolument sans réserve à

50c et 60c dans la piastre

LA VENTE CONTINUE TOUS LES JOURS ET SOIRS.

Coin 637-est Ste-Catherine J.-E. Paquet liquidateur, Beaudry

NAVIRE EN DÉTRESSE SUR L'ATLANTIQUE

Halifax, 14. — Le vapeur italien "Aigres", qui avait fait escale à Gaspé et que le remorqueur "Lord Strathcona" conduisait ici, pour

qu'il y fût radoubé, est allé à la dérive du côté du nord-est, dans le cours de la tempête de mardi soir. Hier après-midi, on a reçu de faibles appels au secours. Deux navires ont quitté Halifax à la recherche du vapeur, et l'on a averti de la chose tous les navires.

Tout bon Canadien-français désireux de se tenir au courant de la lutte pour sa langue doit lire le NATIONALISTE.

H. BEAUREGARD
ENTREPRENEUR GENERAL
EN CONSTRUCTION

ÉDIFICE "POWER" 83 CRAIG OUEST
TEL. MAIN 4165

ROYAL CANADIAN ACADEMY OF ARTS
EXPOSITION DE PEINTURE

Modèles de sculpture, d'architecture, etc., à l'ART GALLERY, 679 rue
Brooklee ouest, angle Crescent, du 17 novembre au 16 décembre.
Entrée: 25 sous, lundi et jeudi soirs, de 8 à 10 p.m. Grátis, le lundi et le
mardi après-midi et le jeudi de 10 à 6 p. m.

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

MANOEUVRE POLITIQUE!

C'EST AINSI QUE LE "TIMES" QUALIFIE LES OFFRES DES TEUTONS. — LE "DAILY NEWS" DIT QU'ON DEVRAIT ETUDIER LES PROPOSITIONS. — LES PETITES NATIONALITES.

Londres, 14. — L'offre de l'Allemagne est encore l'objet de commentaires sans nombre dans les journaux du matin. On constate cependant que les opinions exprimées jusqu'ici ont pris plus de fermeté.

Le "Times" remarque que cette proposition est regardée, en dehors des Empires du Centre, comme une simple manoeuvre politique et que tous les partis de la Grande-Bretagne s'accordent à dire qu'elle n'apporte aucune chance de paix.

"Parmi les Alliés et plusieurs neutres bien pensants, dit le journal, on reconnaît clairement qu'il y a un immense abîme qui rend pour nous toute réconciliation impossible tant que nous n'aurons pas écrasé le militarisme prussien. Les principaux journaux d'Amérique ne sont pas les derniers à admettre cette opinion.

"Les Américains comprennent que nous nous battons pour un principe et que tout compromis sur des principes est impossible, parce qu'ils ont déjà pris part eux-mêmes à une grande guerre de principe. (Le journal établit un parallèle entre la position des Nordistes en 1864 et celle des Alliés). La paix pour nous aujourd'hui serait ce qu'elle aurait été alors pour les Américains.

Maintenant, comme à cette époque, la question est près de recevoir sa solution mais elle ne l'a pas encore reçue.

Il s'agit d'une question de supériorité entre deux opinions tout à fait incompatibles sur le bien et le mal, de l'humanité, de la civilisation et de la loi. Elle ne souffre pas d'accommodement; elle ne peut être réglée que par la défaite de l'un ou de l'autre de ces principes."

UN TORT GRAVE A EVITER

Le "Daily News", de son côté, réclame la demande d'étudier l'offre de l'Allemagne.

"Nul doute qu'il y a un certain risque à recevoir des propositions de paix à l'heure actuelle, mais n'y a-t-il pas dans un brusque refus de considérer au moins la possibilité de telles négociations?

Les Alliés peuvent-ils croire avec une complète indifférence à la disparition de la dernière parcelle de doute des Allemands qui leur cause en est une de légitime défense contre une outragieuse agression et à la naissance en Allemagne, avec une influence inexplicable, de ce jingoïsme brutal qui a déclaré la guerre?

Peuvent-ils en sûreté laisser les puissances neutres convaincues, quoique ce ne soit qu'un point de vue technique, qu'ils veulent continuer une guerre qui, comme le dit avec raison le chancelier Von Bethmann-Hollweg, menace de détruire le progrès matériel et intellectuel de l'Europe?

"Il est clair que le but de l'Allemagne est de nous mettre exactement dans cette situation. Si elle réussit, il est certain qu'elle nous aura fait un tort grave."

Le "Methodist Times", hebdomadaire à grand tirage, se joint au "Daily News" pour demander qu'on étudie sérieusement l'offre de l'Allemagne. Il insiste, cependant, sur la nécessité de remplir les promesses qu'on ont faites de libérer la Belgique et la Serbie, car autrement, dit-il, le seul résultat de tout cela serait une reprise d'hostilités sur une plus grande échelle.

Elles doivent faire leurs conditions de paix elles-mêmes afin de montrer au monde que la guerre ne cessera que lorsque l'Allemagne aura consenti à la libre existence des petites nationalités."

BATTU PAR UN DE SES EMPLOYES

Ce matin, à Dorion, comté de Vaudreuil, à la suite d'une discussion avec un de ses employés, M. Arnauld a été frappé à coup de pieds, battu et même mordu assez grièvement sur la main gauche, par cet employé, Arnauld a pris un mandat d'arrestation contre son agresseur.

POLITIQUE ÉNERGIQUE EN GRÈCE BEAUCOUP DE MÉCONTENTES!

DU FOURNET EST REMPLACÉ PAR L'AMIRAL GAUCHET. — PREMIER PAS VERS UNE ATTITUDE VIGOUREUSE DES ALLIÉS.

Londres, 14. — On ne possède aucune explication officielle et aucun renseignement de source sûre sur la raison du remplacement de l'amiral du Fournet, commandant en chef des forces navales des Alliés dans la Méditerranée, par l'amiral Gauchet. On publie la nouvelle sans presque la commenter.

Un ou deux journaux, cependant, considèrent toutefois que ce changement constitue un premier pas dans le sens d'une politique plus vigoureuse à l'égard de la Grèce. Le "Daily Mail" cite la parole de M. Briand: "Demain un nouveau front sera formé" et dit qu'il est difficile de voir comment cette déclaration

peut désigner une autre région que la Grèce. Le journal remarque qu'il n'est pas clair si le mot "demain" est une figure de rhétorique ou non.

Le correspondant du "Times" à Smyrne, mandait le 12: Les troupes de Venizelos viennent de débarquer à Hermopolis, port de Syrie. Une foule les a acclamées. Les soldats et les officiers royalistes ont reçu un sauf-conduit du gouvernement anglais, mais plusieurs soldats ont exprimé le désir de rejoindre l'armée nationale et on a accepté leurs services. Le gouvernement national établira sous peu son autorité sur le reste des îles Cyclades. Le nouveau gouverneur est sur le point d'y débarquer."

Paris, 14. — Au cours du débat d'hier qui s'est terminé par un vote de confiance dans le gouvernement, à la Chambre, plusieurs députés ont démontré par leurs discours, qu'ils sont mécontents du nouveau cabinet et de la politique du gouvernement, au chapitre de la guerre. M. Briand, faisant allusion à l'effort obtenu qu'on a fait pour renverser le gouvernement, a déclaré:

"Si vous pensez que je ne suis pas à la hauteur de la situation et qu'il faut me remplacer, vous pouvez le faire. Mais vous n'avez pas le droit de le faire avec irréflexion, au moment où le sort du pays est en jeu. Quand vous avez intimé au gouvernement de réorganiser le haut commandement et de rapatrier le cabinet, et quand le gouvernement l'a fait, personne n'a le droit d'agir avec préméditation, surtout étant donné que vous avez donné un vote de confiance, voici à peine une semaine."

La Chambre a accueilli froidement le début du discours du premier, mais s'est échauffée subitement. L'orateur a souligné des applaudissements marqués quand il a mis le pays en garde contre le piège qui se dissimule derrière les propositions de paix de von Bethmann-Hollweg.

Le président de la Chambre a plusieurs interpellations, et là-dessus, M. Briand a déclaré qu'il répondrait seulement aux interpellations relatives à la constitution du cabinet et à la direction de la guerre. M. Leygues a pris la parole et a dénoncé le manque de coopération des Alliés en Grèce. Il s'est dit surpris de ce que le premier ait refusé de répondre aux questions posées. M. Briand a expliqué qu'il est impossible de répondre à certaines questions, dans le cours de négociations.

Le capitaine André Tardieu a aussi critiqué la politique de l'Entente en Grèce et la réorganisation du haut commandement. Les députés Violette et Goude ont critiqué le nouveau ministère et la politique de M. Briand, et l'amiral Benaïm et d'autres députés ont annoncé qu'ils allaient refuser un vote de confiance au gouvernement. Le premier ministre n'a permis la mise aux voix que de la motion de confiance.

VIF DEBAT EN PERSPECTIVE AU SENAT.

Au sénat aujourd'hui, le nouveau ministère aura à faire face à un autre assaut. Cette fois, George Clemenceau, qui dit que le nouveau gouvernement est comme une tentative pour faire marcher un moteur complètement brisé en mettant aux roues de la machine une paire de pneus neufs, Henri Bérenger et Adrien Gaudin de Villaine et plusieurs autres se proposent d'interpeller le gouvernement sur la situation générale. Si le premier ministre accepte le débat, le sénat siègera secrètement et toutes les préparations ont été faites en conséquence.

Cette séance ne sera cependant pas aussi longue que celle de la Chambre des députés, les sénateurs étant tous d'opinion que cette séance ne doit pas durer plus de trois ou quatre heures.

LA PRESSE PARISIENNE EST DÉSAFFAÎTÉE.

Paris, 14. — Le désappointement de la presse au sujet de la nouvelle

terminée par un verdict de mort accablante.

Les deux enquêtes sur la mort du jeune Anatole Lefèvre et de M. L. McClintock, se sont également terminées par un verdict de mort accablante.

JEUNE FILLE ACCUSÉE D'ESCROQUERIE

Une jeune fille de 19 ans, Maria L., rue Ontario, déposait dans une succursale de la Banque de la Cité et du district de Montréal la somme de \$4.00. Immédiatement après, elle faisait un chèque de \$1.00 qui fut accepté par la banque. Rendu chez elle, elle le majora de \$3.00, et le déposa dans une autre succursale de la même banque. Ayant voulu renouveler son chèque qui avait assez bien réussi, elle fit accepter un chèque de \$5.00 quelle majora de \$45.00. Elle alla le faire changer dans une troisième succursale. C'est là qu'on s'aperçut du vol. Le jeune fille fut arrêtée et traduite devant le magistrat. Elle a nié sa culpabilité.

L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL

Invite le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

de nombreuses critiques

SONT SOULEVÉES AU PALAIS BOURBON, AU SUJET DE LA POLITIQUE DE L'ENTENTE EN GRÈCE ET DE LA REORGANISATION DU HAUT COMMANDEMENT.

Paris, 14. — Au cours du débat d'hier qui s'est terminé par un vote de confiance dans le gouvernement, à la Chambre, plusieurs députés ont démontré par leurs discours, qu'ils sont mécontents du nouveau cabinet et de la politique du gouvernement, au chapitre de la guerre. M. Briand, faisant allusion à l'effort obtenu qu'on a fait pour renverser le gouvernement, a déclaré:

"Si vous pensez que je ne suis pas à la hauteur de la situation et qu'il faut me remplacer, vous pouvez le faire. Mais vous n'avez pas le droit de le faire avec irréflexion, au moment où le sort du pays est en jeu. Quand vous avez intimé au gouvernement de réorganiser le haut commandement et de rapatrier le cabinet, et quand le gouvernement l'a fait, personne n'a le droit d'agir avec préméditation, surtout étant donné que vous avez donné un vote de confiance, voici à peine une semaine."

La Chambre a accueilli froidement le début du discours du premier, mais s'est échauffée subitement. L'orateur a souligné des applaudissements marqués quand il a mis le pays en garde contre le piège qui se dissimule derrière les propositions de paix de von Bethmann-Hollweg.

Le président de la Chambre a plusieurs interpellations, et là-dessus, M. Briand a déclaré qu'il répondrait seulement aux interpellations relatives à la constitution du cabinet et à la direction de la guerre. M. Leygues a pris la parole et a dénoncé le manque de coopération des Alliés en Grèce. Il s'est dit surpris de ce que le premier ait refusé de répondre aux questions posées. M. Briand a expliqué qu'il est impossible de répondre à certaines questions, dans le cours de négociations.

Le capitaine André Tardieu a aussi critiqué la politique de l'Entente en Grèce et la réorganisation du haut commandement. Les députés Violette et Goude ont critiqué le nouveau ministère et la politique de M. Briand, et l'amiral Benaïm et d'autres députés ont annoncé qu'ils allaient refuser un vote de confiance au gouvernement. Le premier ministre n'a permis la mise aux voix que de la motion de confiance.

VIF DEBAT EN PERSPECTIVE AU SENAT.

Au sénat aujourd'hui, le nouveau ministère aura à faire face à un autre assaut. Cette fois, George Clemenceau, qui dit que le nouveau gouvernement est comme une tentative pour faire marcher un moteur complètement brisé en mettant aux roues de la machine une paire de pneus neufs, Henri Bérenger et Adrien Gaudin de Villaine et plusieurs autres se proposent d'interpeller le gouvernement sur la situation générale. Si le premier ministre accepte le débat, le sénat siègera secrètement et toutes les préparations ont été faites en conséquence.

Cette séance ne sera cependant pas aussi longue que celle de la Chambre des députés, les sénateurs étant tous d'opinion que cette séance ne doit pas durer plus de trois ou quatre heures.

LA PRESSE PARISIENNE EST DÉSAFFAÎTÉE.

Paris, 14. — Le désappointement de la presse au sujet de la nouvelle

terminée par un verdict de mort accablante.

Les deux enquêtes sur la mort du jeune Anatole Lefèvre et de M. L. McClintock, se sont également terminées par un verdict de mort accablante.

JEUNE FILLE ACCUSÉE D'ESCROQUERIE

Une jeune fille de 19 ans, Maria L., rue Ontario, déposait dans une succursale de la Banque de la Cité et du district de Montréal la somme de \$4.00. Immédiatement après, elle faisait un chèque de \$1.00 qui fut accepté par la banque. Rendu chez elle, elle le majora de \$3.00, et le déposa dans une autre succursale de la même banque. Ayant voulu renouveler son chèque qui avait assez bien réussi, elle fit accepter un chèque de \$5.00 quelle majora de \$45.00. Elle alla le faire changer dans une troisième succursale. C'est là qu'on s'aperçut du vol. Le jeune fille fut arrêtée et traduite devant le magistrat. Elle a nié sa culpabilité.

L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL

Invite le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

Invitez le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricots et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente, établie au profit de familles éprouvées, se tiendra dans l'édifice La Patrie, du 18 au 27 décembre.

Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

VICHY CELESTINS
(PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE)
L'Eau Naturelle Alcaline du Monde!
Acide urique, Goutte, Dyspepsie, Diabète.
Consultez votre Médecin
Pas véritable sans CELESTINS

PROVINCE DE QUÉBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 1035—Dame Florence Stephens vs. demanderesse, vs. Edmond J. Paquette, défendeur. Le 22me jour de décembre 1916 à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, No 241, rue Saint-Jacques et le 23me jour de décembre 1916 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, No 146 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en articles de ménage, conditions: argent comptant, J. C. NORMANDIN, H.C.S., Montréal, 13 décembre 1916.

